



HAL
open science

La stratégie de l'information préventive sur les risques majeurs

Thiziri Mammasse

► **To cite this version:**

Thiziri Mammasse. La stratégie de l'information préventive sur les risques majeurs. Architecture, aménagement de l'espace. 2022. dumas-03817434

HAL Id: dumas-03817434

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03817434>

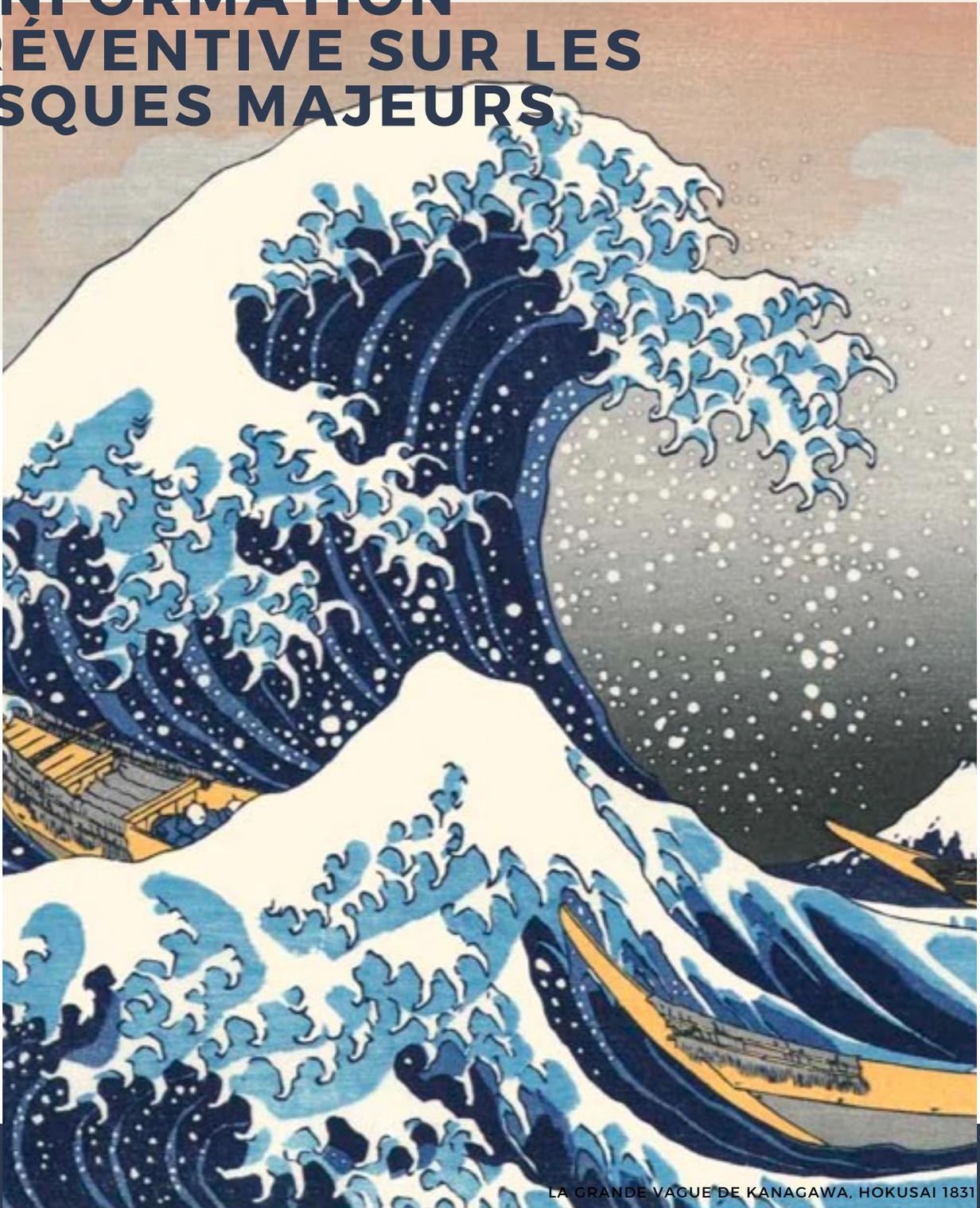
Submitted on 17 Oct 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

MÉMOIRE DE FIN D'ÉTUDES
2021-2022

LA STRATÉGIE DE L'INFORMATION PRÉVENTIVE SUR LES RISQUES MAJEURS



LA GRANDE VAGUE DE KANAGAWA, HOKUSAI 1831

PRÉSENTÉ PAR THIZIRI MAMMASSE
SOUS LA DIRECTION DE ÉLISE BECK
INSTITUT D'URBANISME ET DE GÉOGRAPHIE ALPINE - MASTER TRANSFORMATIVE
URBAN STUDIES



2021-2022

LA STRATÉGIE DE L'INFORMATION PRÉVENTIVE SUR LES RISQUES MAJEURS

Présenté par Thiziri MAMMASSE
Sous la direction de Elise Beck

Mémoire présenté le 7 Juillet 2022 devant un jury composé
de
Elise Beck
Sarah Duché
Kévin Juredieu

Master Urbanisme et aménagement
Mention
Transformative Urban Studies

AUTEUR	NOM	PRENOM
	MAMMASSE	THIZIRI
TITRE	La stratégie de l'information préventive sur les risques majeurs	
UNIVERSITE GRENOBLE -ALPES Insitut d'Urbanisme et de Géographie Alpine	Directrice de mémoire	Membres du jury
	Beck Elise	Duché Sarah Juredieu Kevin
MOTS -CLES	Risques majeurs, information préventive, dispositifs	
RESUME	<p>Ce mémoire consiste en une analyse de la stratégie d'information préventive sur les risques majeurs au travers des dispositifs d'information tels que les documents institutionnels. Cette étude vise à tenter de comprendre les limites de la stratégie actuelle en se fondant sur des retours d'expériences d'acteurs de l'information préventive. Parallèlement, ce mémoire questionne le rôle des dispositifs alternatifs tels que les mises en scène théâtrales au regard d'un cas d'étude. L'enjeu est de comprendre comment ces dispositifs alternatifs peuvent porter des ressources pertinentes à généraliser et à intégrer dans la stratégie d'information pour la renforcer et ainsi rendre l'information préventive, plus accessible et impactante pour la population.</p>	
ABSTRACT	<p>This dissertation consists of an analysis of the preventive information strategy on major risks through information systems such as institutional documents. The aim of this study is to try to understand the limits of the current strategy based on feedback from preventive information actors. At the same time, this thesis questions the role of alternative devices such as theatrical presentations with regard to a case study. The challenge is to understand how these alternative devices can provide relevant resources to be generalised and integrated into the information strategy in order to reinforce it and thus make preventive information more accessible and impactful for the population.</p>	

REMERCIEMENTS

Je tiens à exprimer toute ma reconnaissance à ma tutrice, Madame Elise Beck pour son accompagnement, ses conseils et sa bienveillance, qui m'ont permis de cheminer au travers de cette thématique avec motivation et curiosité.

Je remercie mon maître d'apprentissage, Monsieur Kevin Juredieu pour sa confiance dans ma capacité à tenir ce double rôle d'étudiant et d'apprentie et pour avoir toujours tout mis en œuvre pour me permettre de clôturer mes études en toute sérénité grâce à des conditions de travail saines.

J'aimerais exprimer toute ma gratitude à Madame Ariane Pont, Monsieur Tony Chavez et Monsieur Guilhem Dupuis pour le précieux temps qu'ils m'ont accordé, la richesse de nos échanges et de leurs retours d'expériences.

Merci pour les moments d'échange et le soutien quotidien à mes collègues que j'ai plaisir à retrouver chaque jour.

Merci à Nathan pour son regard critique sur ce travail qui me pousse à sortir de ma zone de confort. Merci de m'avoir sans cesse épaulé pour faire face aux difficultés.

Enfin, Jess, Lora et Anne que je remercie, mais surtout que je félicite pour avoir réussi à tenir la promesse que nous nous étions faites de mener à bien ce travail dans le temps imparti. Bonne chance dans vos nouvelles aventures.

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	4
MÉTHODOLOGIE.....	7
Les entretiens.....	7
Étude d'un projet.....	10
Analyse des données.....	11
Résultats attendus.....	12
CHAPITRE 1 : Revue de Littérature.....	13
1.1. Les risques majeurs.....	13
1.1.1.Définition.....	13
1.1.2.Les risques comme enjeu sociétal.....	14
1.2.L'information préventive auprès de la population.....	17
1.1.1.Définition.....	17
1.1.2.Les sept piliers de la prévention en France.....	18
1.1.3.L'information préventive nourrit la culture du risque.....	21
1.3.Les vecteurs de l'information préventive sur les risques majeurs.....	22
1.3.1.Les acteurs et documents dit institutionnels.....	22
1.4.Constat du niveau d'information de la population sur les risques majeurs.....	27
CHAPITRE II : Analyse critique de la stratégie d'information préventive sur les risques majeurs - Retour d'expérience de trois acteurs à l'information préventive.....	28
2.1.Présentation des résultats.....	28
2.1.1.Les retours d'expériences.....	28
2.1.2.Les critiques émises.....	30
2.1.3.Les solutions proposées.....	32
2.2.Analyse des résultats.....	35
2.2.1.Interprétation des problèmes révélés	35
2.2.2.Interprétation des pistes d'amélioration révélée.....	42

CHAPITRE III : Les démarches alternatives comme ressource pour repenser la stratégie d'information préventive - Étude du dispositif "Sain et sauf".....	45
3.1.Présentation des résultats.....	45
3.2.Analyse des résultats.....	48
3.2.1.La forme	48
3.2.2.Le rapport au public.....	51
Discussion générale.....	53
CRITIQUE : Perspectives d'amélioration de l'étude.....	55
CONCLUSION.....	57
TABLES DES FIGURES	60
TABLE DES ACRONYMES.....	61
BIBLIOGRAPHIE	
ANNEXES	

INTRODUCTION

Ce travail de recherche s'inscrit dans le cadre du master Transformative Urban Studies de l'Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine. Il vient conclure ce cursus et se veut être l'occasion d'employer une approche transformative au service d'un sujet de territoire. Cette approche implique de venir questionner les pratiques actuelles afin de repenser les rôles et stratégies des acteurs des territoires. Cette posture permet ainsi l'accompagnement des acteurs par une réflexion scientifique et empirique de terrain.

L'idée de la réalisation de ce mémoire est née d'un stage réalisé au cours de l'été 2021 au sein de l'association Civipole à Grenoble. La mission de ce stage était de réaliser une enquête sur l'accessibilité des DICRIM dans les 49 communes de l'agglomération grenobloise. L'enjeu était ainsi de se questionner sur le rôle de la commune comme vecteur d'informations sur les risques majeurs, au travers du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM). Cette enquête avait pour ambition de prolonger le questionnement autour d'un constat déjà établi en 2012 qui soulignait le manque d'accessibilité du document. La réactualisation de l'enquête a ainsi montré que l'agglomération grenobloise se compose de communes inégalement ancrées dans la culture du risque et que les DICRIM ne sont pas suffisamment portés à connaissance des habitants.

Les constats et observations de terrain réalisés tout au long de cette étude ont fait émerger plusieurs questionnements personnels qui ont impulsé ce travail de recherche. Pourquoi la population manque-t-elle d'information sur les risques majeurs ? Comment, malgré la pluralité des dispositifs, la culture du risque n'est-elle pas plus développée chez les habitants ?

J'ai par la suite intégré en tant qu'apprentie le cabinet d'urbanisme réglementaire Terranota. Cela m'a permis de jouer un rôle d'acteur de l'information par la réalisation de notes d'urbanisme qui informent entre autres les futurs acquéreurs sur les risques auxquels leur bien est exposé. Cette mission m'a amené à échanger avec plusieurs administrations publiques et constater que l'accès à l'information n'était pas évident. Ainsi, mes expériences de terrain et mes compétences dans le domaine de l'urbanisme réglementaire m'ont permis de

développer une intuition quant à l'enjeu de questionner la stratégie d'information préventive sur les risques majeurs pour la rendre plus accessible et plus assimilable pour la population.

L'information préventive est une mission impliquant de nombreux acteurs qui agissent dans le but de tenir la population informée et de construire une culture du risque. Elle lui permet d'être prête à réagir et ainsi réduire la vulnérabilité des territoires et accroître leur résilience. Lorsque l'on cherche des exemples en matière d'information préventive, l'image du Japon et de ses exercices immersifs est fréquente. En France nous sommes de loin différents de la population japonaise qui semble immédiatement savoir quel comportement adopter en cas d'alerte. En France, faites en l'expérience, si vous demandez à quelqu'un ce qu'il doit faire dans le cas où une sirène retentissait, sa réaction serait probablement la confusion. Pour aller plus loin, si l'on demandait à un parent s'il irait récupérer ces enfants à l'école en cas d'alerte, nombreux sont ceux qui assument de choisir de balayer la consigne et de prendre le risque d'aller chercher leur enfant, sans réaliser qu'ils se mettent en danger, et mettent en danger les autres. Ces constats nous amènent à nous demander pourquoi, malgré la multitude de documents, de dispositifs et d'initiatives, visant à informer la population sur les risques majeurs, celle-ci ne l'est pas suffisamment. Pourquoi ces moyens mobilisés ne trouvent pas écho au sein de la population ?

Dans ce travail de recherche, nous tenterons de comprendre pourquoi la population française est, au regard des études faites sur le sujet, peu, voire mal informée sur les risques majeurs et les bons comportements à adopter. Au travers d'échanges avec des acteurs de l'information préventive nous cherchons à répondre à l'hypothèse qui affirme que le format des documents institutionnels n'est pas adapté aux besoins et modes de vie de la population, et que par conséquent l'information ne résonne pas en eux.

Des dispositifs alternatifs d'information préventive émergent depuis plusieurs années, nous les étudierons afin de répondre à notre seconde hypothèse qui affirme que ces dispositifs permettent une meilleure assimilation de l'information. Pour mener à bien cette étude, nous analyserons au travers de l'exemple d'un dispositif leur structure et comment ils pourraient compléter la stratégie existante.

À cet égard, ce travail de recherche a pour but de tenter de souligner des limites de la stratégie actuelle d'information préventive et de mettre en relief des opportunités qui permettraient de tendre vers une information préventive à la fois plus accessible, mais aussi plus marquante pour la population. Dans ce sens, nous chercherons à répondre à la problématique suivante : **Quelles ressources pour renforcer la stratégie d'information préventive sur les risques majeurs ?**

LES OUTILS MÉTHODOLOGIQUES

L'information préventive sur les risques majeurs est un enjeu global, ainsi nous ne territorialiserons pas notre étude. Cependant, les acteurs que nous rencontrerons étant implantés dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, leur discours pourra parfois se révéler, traduire une expérience spécifique au territoire qu'ils pratiquent. Ainsi, les administrations publiques et autres acteurs privés seront nos terrains d'études.

Les entretiens

La démarche méthodologique employée pour cette recherche reposera sur deux axes afin de répondre à deux types de questionnements. La stratégie des acteurs institutionnels en charge de l'information préventive aujourd'hui, face à une population peu informée, ainsi que le fonctionnement des vecteurs alternatifs et leur impact sur le public.

Afin d'apporter des réponses au premier questionnement qui a pour ambition de permettre de comprendre, au travers des leviers institutionnels, pourquoi la population manque d'information sur les risques majeurs, l'outil méthodologique employé sera l'entretien de différents acteurs de l'information préventive.

Les sujets interrogés seront des acteurs impliqués dans différentes démarches d'information. Ainsi, nous retrouverons un acteur institutionnel spécialisé dans l'information sur les risques nucléaires, Madame Ariane Pont, cheffe de service accompagnement au pilotage des objectifs et des risques au département de l'Isère. Cet entretien nous permettra de comprendre les démarches développées pour remplir la mission d'information, les difficultés que rencontrent les Commissions Locales d'Information (CLI), comment elles appréhendent le rapport de population à l'information préventive et les solutions qui permettraient d'améliorer les connaissances des habitants.

Le second sujet interrogé, Monsieur Tony Chavez du cabinet d'urbanisme réglementaire Terranota nous permettra d'obtenir la vision d'un acteur privé impliqué dans l'information préventive au travers des documents États des Risques et Pollutions (ERP) qu'il

produit. Nous chercherons à en savoir plus sur ce document et nous questionnerons la place de ce cabinet comme vecteur non institutionnel d'information préventive.

Le troisième sujet de notre étude sera Guilhem Dupuis, membre de L'Institut des Risques Majeurs (IRMA). Nous tenterons par cet entretien de comprendre le rôle de l'IRMA dans son rapport aux communes qu'elle vient accompagner dans la réalisation des DICRIM notamment. Parallèlement, nous aborderons les visions de l'IRMA pour le futur de l'information préventive et les vecteurs qui permettraient de la rendre plus accessible et plus marquante pour les populations.

Afin de mener ces entretiens, nous nous fonderons sur une grille d'entretiens établie au préalable. Celle-ci nous permettra d'aborder les différents sujets en suivant une cohérence dans les thèmes des questions. De plus, cette grille nous permettra de garder à l'esprit les objectifs et attentes des questions afin de ne pas perdre le fil des enjeux des entretiens. De surcroît, nous pourrons y trouver des questions de relances établies afin de mieux cibler la demande lorsque le sujet interrogé ne sait que répondre ou transmet une réponse trop éloignée de ce qui est visé. Suivant cette grille, l'entretien pourra tout de même évoquer d'autres thématiques afin de laisser l'interlocuteur s'exprimer sur son expérience et nourrir un échange et un questionnement communs.

Type de questions	Destinataire	Question	Objectifs de la question	Répond à l'hypothèse N°
Générales / présentation	Tous	Quel est votre rôle dans la diffusion de l'information préventive sur les risques majeurs	Comprendre comment se place l'acteur dans sa mission d'information préventive sur les risques majeurs	1
		Quelles sont vos missions	Relever ce qui est fait et qui reste à faire	1
		Comment procédez-vous pour élaborer les documents / diffuser l'information	Comprendre le processus d'information et de réalisation des documents pour y voir d'éventuels points d'amélioration	1
Coopération	Tous	Question de relance : Quelle est votre méthodologie	Visualiser les coopérations existantes et les liens éventuels à créer et/ou à renforcer	1
		Avec quels acteurs êtes-vous amené à collaborer		
		Question de relance : Dans quelle mesure et sur quels éléments collaborez-vous		
		Rencontrez-vous des difficultés avec certains acteurs	Souligner d'éventuels noeuds qui pourraient être à l'origine d'un manque d'information des populations	1
		Question de relance: Comment se déroule la communication, la prise de décisions et la recherche de compromis		
Population	Tous	Comment améliorer la coopération entre acteurs de l'information	Proposer des pistes d'amélioration	1
		Question de relance : Qu'est-ce qui manque pour une coopération qui permet d'aboutir sur une transmission efficace de l'information		
		Collaborez-vous avec des structures non institutionnelles, tels que des associations, des collectifs dans le cadre de votre mission d'information sur les risques majeurs	Noter si des collaborations existent déjà pour valoriser l'information par les moyens alternatifs	2
		Comment communiquez-vous avec la population	Evaluer la communication	1
		Question de relance : comment vous assurez-vous que la population receive bien l'information préventive		
		La population est-elle selon vous suffisamment informée sur les risques majeurs auxquels elle est exposée	Questionner le regard des acteurs sur la situation	1
		Comment renforcer la confiance des habitants dans les acteurs de l'information préventive	Relever des solutions pour renforcer le lien entre habitants et acteurs de l'information	2
		Qu'est-ce que la population devrait pouvoir mieux savoir sur les risques majeurs	Souligner les points d'améliorations et les priorités de la mission d'information préventive	2
		Question de relance: Qu'est-ce qui n'est pas assez pris en compte dans l'information préventive aujourd'hui		
		Comment évalueriez-vous la quantité de documents d'information sur les risques majeurs ?		
Documents	Tous	Les documents d'information vous semblent-ils suffisamment efficaces pour permettre aux populations d'avoir une bonne connaissance des risques	Comprendre si la quantité de documents est un problème pour la bonne transmission de l'information	1
		Sur quels points les documents d'informations pourraient ils être améliorés	Comprendre le point de vue des acteurs sur les documents qu'ils élaborent	1
		Question de relance: Quels limites observez-vous dans les documents , qu'il s'agissent de le format ou de leur contenu	Relever des solutions provenant des acteurs	2
		Sont ils suffisamment accessibles et compréhensibles pour le grand public	Avoir le point de vue des acteurs sur la situation d'information des populations	1
		Quelles difficultés rencontrez-vous dans la mission d'information	Souligner les points de difficulté dans la mission d'information	1
Freins	Tous	Qu'est-ce qui pourrait vous permettre de favoriser la connaissance des risques dans la population	Faire émerger des propositions alternatives ou des solutions au problème existant	2
DOCUMENT ERP	TERRANOTA	Qu'est-ce qu'un ERP (Etat des Risques et Pollutions)	Comprendre le document	1
		Quel est son contenu ?	Comprendre le document	1
		De qui provient la demande / pour répondre à quoi ?	Comprendre le contexte	1
		Rencontrez-vous des difficultés pour obtenir les informations / document nécessaire	Comprendre les difficultés	1
Alternatives	IRMA	Peut-on envisager une information davantage par des modes alternatifs que par des documents ? A quels mode pensez vous ?	Relever des solutions	2
		Est-il envisageable que l'irma accompagne les acteurs de l'information vers des moyens complémentaires moins réglementaires	Relever d'éventuelles collaborations	2
Solutions	Tous	Comment faire en sorte que la population s'intéresse aux risques majeurs	Faires émerger des pistes pour une plus grande saisie de la question des risques majeurs par la population	2
		Quel mode d'information alternatif pourrait permettre de compléter les documents existants	Noter d'éventuels solutions selon le regard des acteurs de l'information	2

Figure 1: Grille d'entretien

Étude d'un projet

Le second axe de notre méthodologie repose sur l'étude d'un projet. Afin de répondre à notre hypothèse qui suppose que les méthodes alternatives d'informations préventives permettent un meilleur impacte et une plus grande efficacité dans la transmission des informations aux populations. À cet égard, cet axe méthodologique sera fondé sur l'étude du projet "Sain et sauf?". Il s'agit d'un dispositif de sensibilisation porté par Elise Beck dans le cadre du projet I²PRI. L'enjeu derrière l'étude de ce projet est de tenter de comprendre la structure d'un outil alternatif d'information préventive et ces effets sur les sujets, autrement dits la population. Le choix de ce projet comme objet d'études s'explique par la particularité de son format. En effet, ce spectacle interactif nous permettra de porter un regard différent sur les outils d'information que celui que nous aurions permis les documents d'information. En effet, l'aspect vivant de ce dispositif le rend singulier et nous pousse à nous pencher sur ce qu'il peut provoquer comme réactions dans le public et comment il peut se distinguer des outils institutionnels pour venir les compléter.

Afin de réaliser cette analyse, nous confronterons différents sujets au dispositif "Sain et sauf?". Dans le cadre d'un atelier participatif, nous ferons visionner le film "Dans l'alcôve", disponible en ligne à des individus plus ou moins sensibilisés sur la question des risques majeurs. À l'issue de ces visionnages nous leur demanderons de répondre à quelques questions qui nous permettront d'en savoir plus sur leur rapport à l'expérience qu'ils viennent de vivre. Nos propres observations viendront également nourrir cette analyse.

Déroulement de la séance : Deux séances de visionnage seront organisées. Une séance réunira trois étudiants, en aménagement, en design et en web développement, qui ne sont pas familiers avec les notions de risques majeurs. Une seconde séance se déroule dans le cabinet d'urbanisme Terranota. Les membres présents sont au nombre de quatre. Ils sont pour certains familiers avec la notion de risque du fait de leur expérience professionnelle et pour d'autres cette notion leur est totalement inconnue.

Afin d'avoir un aperçu des connaissances de nos participants et introduire la thématique des risques majeurs, la séance débutera avec quelques questions d'introduction : "Savez-vous à quels risques vous êtes exposés lorsque vous êtes présent sur votre lieu de travail?", "Quelles réactions faut-il avoir en cas de phénomène majeur?". Pour continuer

nous présenterons le dispositif Sain et sauf et procéderons au visionnage d'une des vidéos du film Dans l'alcôve . “Le personnage trois qui s'en remet aux consignes malgré la détresse” pour le groupe 1 et “Le personnage cinq qui n'a pas conscience des risques qu'il prend.” pour le groupe 2. La contrainte de temps nous force à nous limiter à une vidéo, c'est pour cela que le choix est tourné vers ces deux personnages aux comportements opposés afin de mettre les participants de s'identifier dans l'un d'eux.

À l'issue du visionnage, les participants devront répondre au questionnaire suivant :

- Quelles émotions avez-vous ressenties durant et à l'issue de cette expérience ?
- Avez-vous appris quelque chose ? Si oui quoi ?
- Cette expérience vous a-t-elle permis de déconstruire des fausses croyances sur les risques majeurs et les comportements à adopter ? Si oui, lesquelles ?
- Vous sentez-vous prêt à faire face à un phénomène majeur

Analyse des données

Après avoir retranscrit la totalité des entretiens et des réponses obtenues lors des séances de visionnage nous allons trier ces informations afin de classer les données par thème dans le but de procéder à une analyse thématique des données. La première étape consistera donc à partir des fragments de chaque entretien dans les catégories suivantes:

Retours d'expériences vécues	Critiques émises	Solutions proposées

À l'issue de cette classification, nous recherchons à observer la présence de récurrences , et d'incohérences dans les discours afin de mettre en relief les idées marquantes recueillies et de passer à une phase d'interprétation des résultats.

Spécifiquement, pour les données récoltées lors des séances de visionnage, nous procéderons à une analyse suivant le modèle AFFOM, dans le but de mettre en relief les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces observées autour du dispositif Sain et Sauf.

3. Résultats attendus

L'enjeu de ces entretiens ainsi que des séances de visionnage est de réussir à caractériser les freins qui viennent complexifier la mission d'information préventive pour les populations. Les retours d'expérience des acteurs de l'information préventive nous permettront de comprendre ce qui ne fonctionne pas suffisamment dans la stratégie actuelle et ce qui pourrait être amélioré. Parallèlement, une compréhension des besoins de la population est attendue afin de pouvoir construire des dispositifs plus adaptés à leur mode de vie, leurs attentes et besoins en matière d'information préventive. Pour continuer, il est attendu un éclairage sur les dispositifs alternatifs d'une part au travers du regard que les acteurs de l'information préventive portent sur eux et d'autre part au travers de l'expérimentation et du retour d'expérience des sujets étudiés lors des séances de visionnage.

CHAPITRE I : Revue de littérature

1.1. Les risques majeurs

1.1.1 Définition

Le risque se compose tout d'abord de l'aléa qui correspond à la manifestation d'un phénomène naturel ou anthropique tel que le débordement d'une rivière, des éboulements, un feu de forêt. Ensuite interviennent les enjeux, qui sont l'ensemble des biens et des personnes pouvant être affectés par l'aléa on peut mentionner les habitations, les routes et écoles. Ainsi, le risque majeur est défini comme la rencontre entre un aléa et des zones à enjeux. Il se caractérise par sa fréquence et le degré d'exposition des enjeux à un aléa. Autrement dit, le risque peut être considéré comme tel uniquement si le phénomène potentiellement dangereux prend effet dans une zone où des enjeux économiques, humains ou environnementaux sont présents (Ministère de la Transition écologique, 2021). De fait, son caractère impactant est essentiel à sa définition. Aussi, le risque majeur correspond à une menace directe sur les humains et leur environnement, sa gravité est si importante qu'elle dépasse la société par l'ampleur du désastre qu'elle cause (H.TAZIEFF, n.d).

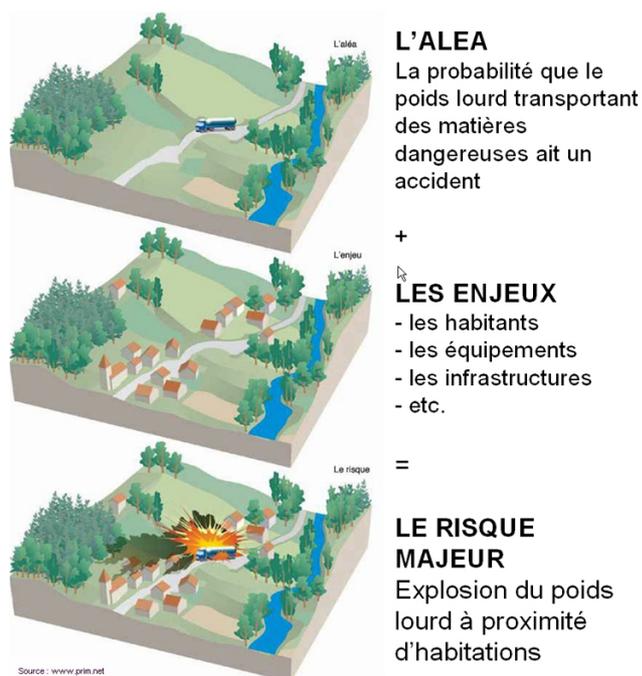


Figure 2 : Illustration de la relation entre aléa, enjeux et risque majeur

On dénombre treize types de risques majeurs ; le risque d'inondation, d'incendie de forêt, le risque sismique, volcanique, le risque de mouvements de terrain, d'avalanche, le risque cyclonique, le risque de tempête, le risque lié à l'activité industrielle, lié au transport de marchandises dangereuses, Le risque lié aux barrages et aux digues et enfin le risque lié à l'activité nucléaire.

1.1.2 Les risques comme enjeu sociétal

Histoire du rapport au risque : de la fatalité à l'action

Le rapport des sociétés aux risques majeurs a évolué, passant d'une société que l'on pourrait qualifier de fataliste face aux catastrophes à une société qui tente de devenir résiliente. En effet, au Moyen-Age, une corrélation était faite par la société entre ces événements et le divin, il s'agissait selon eux d'avertissements, voire de châtiments de Dieu (R.FAVIER, 2009).

Ce que l'on appelle aujourd'hui catastrophe pour qualifier un phénomène dommageable de grande ampleur trouvait autrefois les noms de fléaux, calamités, ou déluge pour ce qui est des inondations, des termes qui sont marqueurs de la crainte qui les accompagnait et de l'impuissance des hommes passifs face à ces événements, s'en remettant à l'église pour assurer leur protection (R.FAVIER, 2007).

Au XVIII^e siècle, les philosophes et les scientifiques furent les premiers à questionner les origines des phénomènes majeurs et à réfuter l'explication divine. À cela s'est ajoutée une évolution au sein de la population qui progressivement œuvra à se protéger de ces phénomènes en limitant les conséquences ou en tentant de les prévenir. C'est ainsi que la mémoire collective joua un rôle majeur puisque les autorités commencèrent à rapporter les événements et à s'appuyer sur des documents d'archives. On commence alors à prendre en compte les données afin de mettre en œuvre une urbanisation adaptée, en évitant les zones touchées par le passé que l'on comprend comme à risques (GIRN Alpes, 2014, *Histoire des risques naturels*).

D'après le rapport du GIEC, le réchauffement climatique pourrait multiplier et accroître l'ampleur des phénomènes extrêmes, essentiellement dans les zones urbaines (GIEC, 2014). Pour ne citer que quelques exemples, l'élévation du niveau des mers rendra les fronts littoraux plus exposés aux risques tels que les submersions, et l'érosion des sols, avec parallèlement une augmentation de l'ampleur de crues des cours d'eau liée aussi aux précipitations extrêmes plus fréquentes. La saison des feux de forêt pourrait passer de trois à six mois en 2050. En zones tropicales l'intensité des cyclones pourrait augmenter radicalement (POZER, 2018). Dans le même temps, des réactions en chaîne sont possibles, autrement dit l'augmentation des risques naturels pourrait entraîner une recrudescence des risques technologiques (Actu environnement, 2021).

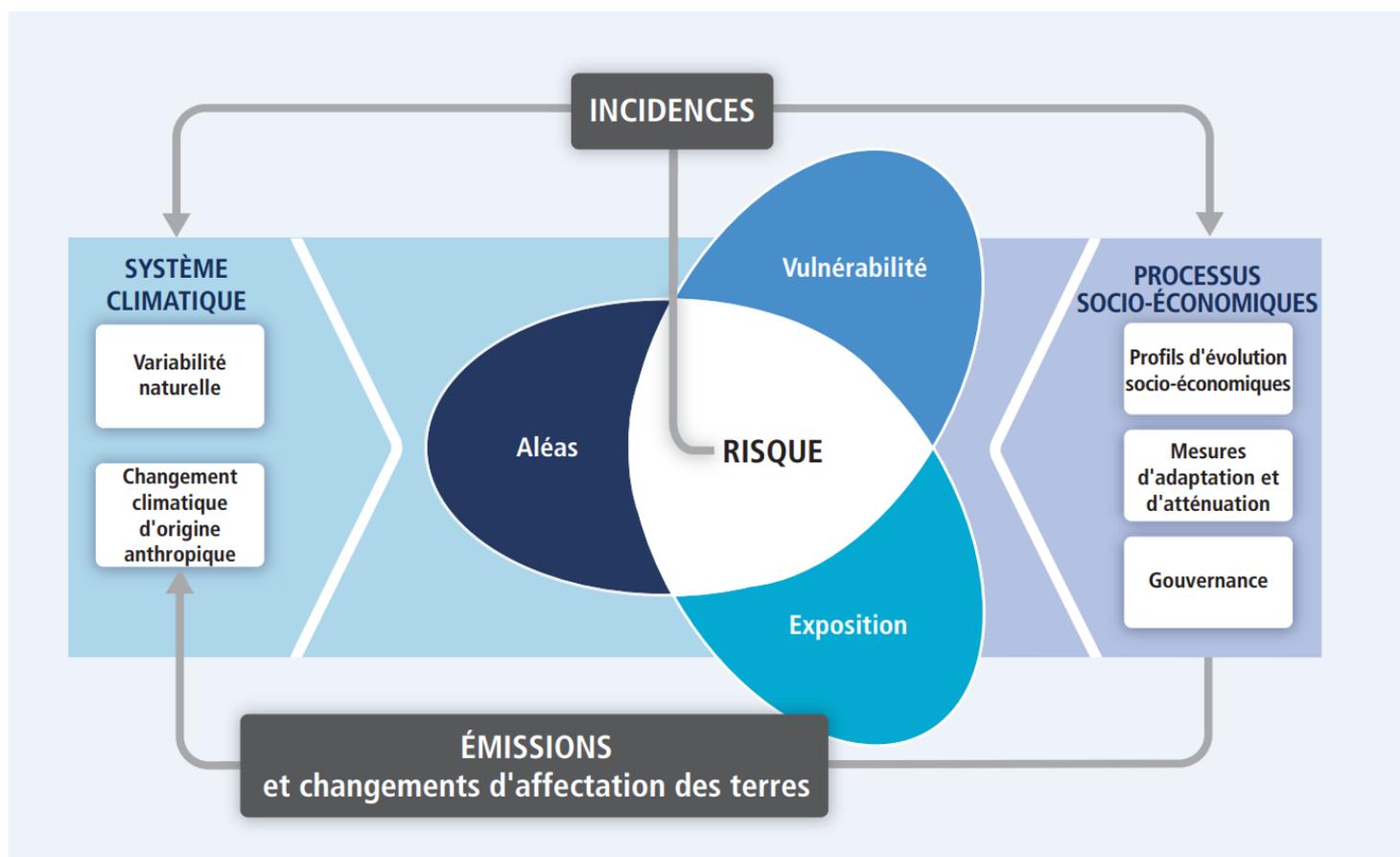


Figure 3 : boucle d'incidence entre le système climatique, les risques et les processus sociaux économiques

Ce schéma traduit la boucle d'incidence entre le système climatique, les risques et les processus sociaux économiques. On constate que le processus économique produit des émissions et changements d'affectation des terres qui impactent le système climatique avec des changements climatiques d'origine anthropique. Par la suite, les variabilités naturelles impactent les aléas en les multipliant notamment. Pendant que l'exposition au risque est renforcée par le processus socio-économique. Cet élément a alors une incidence sur la vulnérabilité. Nous pouvons ainsi en conclure que les risques ont alors une incidence à la fois sur le processus socio-économique en y causant des dommages et en le contraignant à trouver des mesures d'adaptations, ainsi que sur le système climatique qu'il vient altérer.

L'étalement urbain

Parallèlement, l'extension de l'urbanisation a accentué l'exposition aux risques. Pour le définir, l'étalement urbain auquel nous faisons face correspond à une augmentation de la consommation de surface par habitant qui vient dérégler le rapport entre la croissance démographique et l'artificialisation des sols qui par définition augmente. Cette artificialisation des sols qui correspond à 250 km² par an est entre autres à l'origine d'une recrudescence des inondations (G.SAINTENEY, 2008).

A cet égard, l'augmentation de l'étalement urbain est aussi un facteur à l'origine de la croissance des catastrophes. En exploitant toujours plus de foncier, on multiplie les zones à enjeux. Ainsi, les aléas rencontrent davantage d'enjeux et il en résulte plus de risques.

On constate que la stratégie foncière vient complexifier la gestion des risques. En effet, les maires sont soumis à des pressions. Celles-ci nuisent à la prise en compte des risques, notamment la pression foncière qui pousse les communes à se tourner davantage sur la panification plutôt que sur l'information. Les maires se trouvent face à un dilemme, céder à la pression foncière et développer leur territoire par l'urbanisation ou maîtriser l'étalement urbain. Parallèlement, concernant les Plans de prévention des risques, outils de planification, on constate certaines adaptations du document tel que l'apparition de zones violettes ou la multiplication des couleurs qui pourrait être interprétée comme une négociation du risque. (L.ANDRES, G.STRAPPAZON,2007, P.PIGEON, 2010)

Dans le même temps, cette augmentation des phénomènes naturels majeurs entraîne une croissance des risques technologiques liés aux aléas naturels. On prendra pour exemple la catastrophe nucléaire de Fukushima dont l'origine était le tsunami du 11 mars 2011, lui-même conséquence d'un séisme de la côte Pacifique du Tohoku.

Notre société est donc toujours plus vulnérable aux risques et l'information des populations apparaît être un enjeu essentiel. En milieu urbain, les risques sont identifiés comme ayant des conséquences plus lourdes et pourraient être à l'origine d'événements en chaîne (V. NOVEMBER 1994), à l'image de l'exemple précédemment évoqué de Fukushima. A cet égard, la vulnérabilité implique pour la population une connaissance des risques présents sur le territoire, des ressources disponibles et des bonnes pratiques afin d'accroître la résilience de la société

1.2. L'information préventive auprès des populations

1.2.1. Définition

L'information préventive est une mesure du code de l'environnement entrée dans la législation française en 1990. Il s'agit d'une démarche qui regroupe à la fois des obligations légales, des mesures d'éducation et de concertation. (S.BECERRA, A.PELTIER 2011).

Elle intervient en amont des événements afin de prévenir la population sur les risques auxquels ils sont ou pourraient être exposés. La démarche se veut répondre au droit à l'information des populations. D'après l'article 125-2 du Code de l'environnement, *“Les citoyens ont un droit à l'information sur les risques majeurs auxquels ils sont soumis dans certaines zones du territoire, et sur les mesures de sauvegarde qui les concernent”*.

L'information préventive agit donc en décrivant ces risques aux populations par des documents réglementaires ou des campagnes de prévention.

Trois éléments de définition de l'information préventive permettent de montrer son importance dans le processus de résilience face aux risques. L'information préventive permet de prévenir, du latin *praevenire*, qui signifie devancer. À cet égard, elle permet d'agir en amont grâce à des connaissances, afin d'avoir un temps d'avance sur les événements et ainsi trouver une manière de les affronter sans être pris par surprise, ce qui entraînerait une réponse incomplète, voire inadéquate. Parallèlement, l'information préventive permet de former du

latin *informare*. Cela donne un cadre et une norme à suivre en cas de phénomène dans le but de se tenir prêt à réagir rapidement et de façon adéquate. Enfin, l'information permet de protéger, en donnant connaissance des risques et des solutions, c'est donner les moyens aux populations d'être acteurs de leur sécurité (S.BECERRA, A.PELETIER 2011).

Ainsi, l'objectif de l'information préventive est de réduire la vulnérabilité de la société face aux phénomènes. Réduire la vulnérabilité signifierait diminuer les dommages socio-économique des risques majeurs (R.LAROCHE, 2021)

1.2.2. Les 7 piliers de la prévention en France

L'information forme partie des sept piliers de la politique de prévention française. Elle s'ajoute aux six autres piliers afin de former une stratégie d'actions qui se complètent les unes aux autres afin de se tenir prêt à faire face de manière adaptée aux phénomènes.

1.La connaissance des phénomènes, de l'aléa et du risque

La connaissance des phénomènes implique une connaissance historique des événements passés, une connaissance des données chiffrées liés aux phénomènes, allant de leur ampleur à leurs conséquences sur les biens et personnes. À cela s'ajoute la nécessité d'avoir une compréhension des mécanismes scientifiques des phénomènes afin d'en prévoir le comportement et l'évolution. Ce pilier nécessite des recherches permanentes, permettant d'accroître la connaissance, d'actualiser les savoirs techniques et empiriques, et les données dans le but de nourrir des bases de données d'avantages efficaces quand elles sont partagées au plus grand nombre.

2. La surveillance

Cette phase de la politique de prévention vise à anticiper la survenue de phénomènes majeurs en restant alertes et attentifs aux signes avant-coureurs. La surveillance nécessite un suivi et une analyse méthodologiques des paramètres liés aux phénomènes afin de comprendre leurs mécanismes d'évolutions et de permettre des projections dans le temps. Cette surveillance peut avoir une portée globale ou se concentrer sur des sites précis que l'on sait source de phénomènes à risques. Grâce à la surveillance, la survenue des phénomènes peut être

anticipée et l'alerte donnée dans les meilleurs délais. La société en est donc plus réactive et peut ensuite s'organiser efficacement.

3. L'information préventive et l'éducation des populations

Dans ce pilier, l'on cherche à mettre entre les mains de populations les outils nécessaires pour appréhender un risque. Il s'agit de décrire leurs caractéristiques, d'expliquer leurs processus, de sensibiliser aux bons gestes et aux consignes de sécurité. En résumé, l'information préventive a pour but d'assurer aux populations le fait d'être en possession de tous les éléments qui leur permettraient à leur échelle de se protéger du phénomène. L'information préventive passe par plusieurs canaux, documents d'information, brochure, formation, information en ligne, campagne, jeux de rôle, mise en situation, instance de concertation¹.

Parallèlement, des obligations légales viennent renforcer ce droit à l'information. En effet, il est obligatoire depuis 2006 de transmettre lors de l'achat ou la location d'un bien immobilier le document Information Acquéreur Locataire (IAL), qui informe donc des risques auxquels est soumis tout bien concerné par le périmètre d'un Plan de prévention des Risque (PPR) (R.LAROCHE, 2021).

Dans une autre mesure, l'information préventive est un pilier qui mise beaucoup sur l'éducation des enfants en partant du postulat que c'est en sensibilisant les citoyens dès leur enfance qu'ils pourront utiliser les bons gestes et les transmettre à leur tour. À cet égard, l'éducation à la prévention des risques majeurs est inscrite dans les programmes scolaires depuis 2004.

4. La prise en compte des risques dans l'aménagement et l'urbanisme

La prise en compte des risques majeurs dans l'aménagement et l'urbanisme mise sur la connaissance des zones à risques et la compréhension de phénomènes et de leurs impacts sur les biens afin d'élaborer une stratégie urbanistique adaptative. Les Plans de Prévention des Risques (PPR) en sont l'exemple premier, avec l'interdiction de construire ou le maintien du bâti existant dans les zones rouges, l'autorisation sous prescription ou recommandation dans

¹ Il existe en France différentes instances de concertation, les CDRNM, les CLI et les COPRNM

les zones bleues. L'idée est ainsi de ne plus subir le risque , mais de trouver des manières de s'adapter à celui -ci. Les PPR et leurs zones inconstructibles étant parfois vécu comme des contraintes pour la mairie, des logiques de constructions adaptatives et résilientes se sont développées à l'image des toitures résistantes aux avalanches, aux constructions sur pilotis dans le cas des inondations.

En résumé, l'urbanisme et l'aménagement stratégique permettent à notre société de maîtriser le territoire face aux phénomènes et d'ainsi réduire les conséquences sur les biens et les personnes.

5. La réduction de la vulnérabilité

L'enjeu de réduction de la vulnérabilité se fonde sur le principe de la mitigation qui est une façon de définir les stratégies mises en place pour limiter les répercussions des phénomènes sur les biens et les populations. La mitigation peut agir sur deux paramètres, l'aléa et l'exposition aux risques, et venir compléter d'autres piliers. Lors de la construction par exemple, l'application de certaines normes, comme le suggère le pilier de la prise en compte des risques dans l'aménagement. En effet, l'objectif est alors de réduire les dommages possiblement causés par une vulnérabilité des infrastructures face aux phénomènes. Parallèlement, la mitigation a pour volonté d'agir directement sur l'aléa en utilisant les ressources matérielles et technologiques dans le but d'intervenir entre l'aléa et l'enjeu. La construction de digues en est un exemple parlant.

6. L'anticipation de la crise

Afin de réagir de manière adaptée à la crise, son anticipation est nécessaire. Connaître la conduite à avoir. L'acteur majeur de l'anticipation est la commune, en tant que responsable de la gestion de crise , elle doit en amont assurer un protocole de réaction. Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) prévoit notamment la planification de l'alerte, la mise en sûreté des populations, le recensement des ressources disponibles et les dispositifs de secours.

7. Le retour d'expérience

Lors de la phase d'après crise se développe un enjeu majeur de résilience, il faut comprendre ce qu'il s'est passé, comment l'on a réagi et analyser les points d'amélioration. Cela permettra une meilleure prévention, qui pourrait être selon les besoins relevés, plus importante, plus ciblée, ou plus récurrente, et parallèlement une organisation plus fluide avec une réactivité accrue. Le retour d'expérience comprend une centralisation des informations relevées à l'échelle nationale. En effet, les données pourront ainsi venir nourrir la connaissance et la surveillance des phénomènes et dans le même temps permettre le calibrage de politiques générales de prévention (Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, 2011).

1.2.3. L'information préventive nourrit la culture du risque

Il n'est pas rare de voir apparaître la notion de culture du risque lorsqu'il s'agit de traiter de l'information préventive. La culture du risque est définie comme « un aspect culturel fondamental de la modernité, par lequel la conscience des risques encourus devient un moyen de coloniser le futur » (Giddens, 1991, p. 244). On comprend au travers des mots de Giddens l'interrelation entre culture du risque et information préventive, cette dernière étant sous-jacente à la conscience du risque. En dépit du manque de consensus scientifique sur ce que signifie la culture du risque, nous pouvons tout de même affirmer que globalement l'enjeu est d'atteindre une culture du risque renforcé qui permettrait une plus grande résilience. A cet égard, l'éducation aux risques et l'information préventive font partie des leviers permettant de développer cette culture du risque (J.BLESIOUS, 2013).

1.3. Les vecteurs de l'information préventive sur les risques majeurs

L'information préventive est une mission confiée à plusieurs acteurs aux responsabilités variables et aux obligations plus ou moins fortes. Nous allons ici présenter les différents acteurs impliqués dans l'information préventive sur les risques majeurs et les moyens qu'ils emploient pour transmettre cette information.

1.3.1. Les acteurs et documents dits institutionnels

En France, c'est le ministère de la Transition écologique qui est chargé des questions de préventions sur les risques majeurs. Il agit au travers du préfet de département qui a pour mission d'élaborer le Document Départemental sur les Risques Majeurs (DDRM).

Ce premier document va permettre de fonder la stratégie d'information préventive. En effet, le DDRM est une sorte de document ressource, qui enregistre les communes du département exposées aux risques, et décrit ces derniers ainsi que leurs conséquences sur les biens et personnes. Les communes inscrites dans le DDRM seront par conséquent soumises à des prescriptions particulières en matière de gestion et de préventions sur les risques majeurs.

En se fondant sur le DDRM, les Mairies ont alors pour mission d'informer leur population. Ainsi, les communes inscrites au DDRM ont pour obligation d'élaborer tous les cinq ans un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)² (Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, 2011).

Le DICRIM a pour objectif d'apporter une information simple et utile sur l'état des risques sur la commune concernée, il se veut aussi être un guide des bonnes pratiques à avoir en cas de phénomène majeur. À cet égard, le DICRIM permet de nourrir la culture du risque, nécessaire, afin de réagir de manière adaptée. Bien que propre à chaque commune, le DICRIM reste un document au contenu normé, il doit présenter les risques naturels et technologiques présents dans la commune, les conséquences possibles sur les biens et les personnes ainsi que rappeler les événements passés. Les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde disponibles doivent aussi être explicités. Enfin, le DICRIM explique les systèmes d'alerte, les moyens de communication ainsi que l'attitude à adopter par les

² A l'exception des communes inscrites au DDRM et disposant d'un Plan de Prévention des Risques qui sont soumises au renouvellement du DICRIM tous les deux ans.

habitants en cas de phénomène majeur (Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, 2011).

Pour continuer, depuis la loi risque 2003 les transactions immobilières, concernant un bien situé dans des zones couvertes par un plan de prévention des risques, ou dans une zone de sismicité, doivent comprendre un document appelé Information acquéreur locataire (IAL) qui présente un état des risques par lesquels le bien est concerné.

Parmi les responsables de l'information au niveau départemental, on retrouve également les Commissions Locales d'Information (CLI). Les départements sont chargés de l'organisation de Commission Local d'Information sur les sites nucléaires. Il ne s'agit pas d'une obligation légale. Néanmoins, tous les départements concernés ont saisi cette opportunité afin de suivre l'ensemble des sites nucléaires et maintenir un lien permettant l'information des publics concernés par des zones d'expositions aux risques nucléaires (DPM- APOR-secrétariat CLI, 2021).

Parallèlement, les directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) ont pour mission déléguée par l'état de mener, en plus de la surveillance d'installations industrielles classées, la prévention des risques générés sur les personnes et sur l'environnement auprès des exploitations et du public autour de ces sites (Préfecture de la région Auvergne Rhône-Alpes, 2022)

Le Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions et des risques dans la région grenobloise (SPPPY), est chargé notamment d'accroître la connaissance, l'échange d'informations et la prévention du public. Ces actions s'illustrent aux travers de campagnes de communication, à l'image de la campagne d'information préventive des bons réflexes lancée en 2018.

Enfin, la Région et les intercommunalités n'ont pas d'obligation légale dans l'information des populations. Cependant, elles participent à l'information sur les risques par des actions complémentaires et ponctuelles de communication.

ETAT

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Rappelle le cadre réglementaire de la prévention, rend compte des actions et évolutions
Informe les citoyens.

DREAL

Mise en œuvre et coordination des politiques publique de l'Etat

PRÉFECTURE DE DEPARTEMENT



DDRM



IAL

DEPARTEMENT

CLI

- Envoie une lettre annuelle aux habitants du périmètre concerné par des risques nucléaires 
- Organise des réunions publiques d'information 
- Publie les compte-rendu des commissions en ligne 

Soumet les communes référencées à l'obligation d'élaborer un DICRIM

EPCI

N'ont pas de compétences en matière d'information préventive sur les risques majeurs. Elles peuvent agir de manière indirecte par des initiatives de communications telles que des brochures Ces documents ne se substituent cependant pas aux obligations légales des communes.



COMMUNE

MAIRIE



PCS



DICRIM

Doit informer, alerter et protéger sa population et préserver son territoire

Est mis à disposition en Mairie, en ligne et est envoyé aux habitants pas voie postale

ACTEURS ALTERNATIFS

ASSOCIATIONS

Exemple: IRMa



Revue Risques Infos



Conseils



Vidéos préventives



Evènements

CABINETS D'INFORMATIONS

Exemple: Terranota



Note d'urbanisme



ERP



Certificats

Conseillent, diffusent des brochures d'informations organisent des évènements de prévention

Produisent des documents de renseignement ex: ERP

HABITANTS

- S'informent et développent la culture du risque
- Réagissent de manière adaptée face aux risques pour la sécurité de tous

Figure 4: schéma représentant l'articulation entre les principaux acteurs de l'information préventive

1.4. Constat du niveau d'information de la population sur les risques majeurs

La résilience de la société face aux risques majeurs ne saurait donc être efficace sans une connaissance suffisante et du plus grand nombre de citoyens.

Une enquête menée par l'ENTPE pour l'Observatoire régional des risques en PACA entre juin 2017 et février 2018 étudie les perceptions sur les risques majeurs de la population dans le département région Provence-Alpes-Côte-d'Azur. L'enquête aura permis de récolter 656 réponses exploitables. Quatre principales données retiennent notre attention. Les perceptions des populations sur leur niveau d'information sur les risques auxquels ils sont exposés, sur les comportements à adopter en cas de phénomène majeur, ainsi que sur les ressources d'information et les moyens d'y accéder.

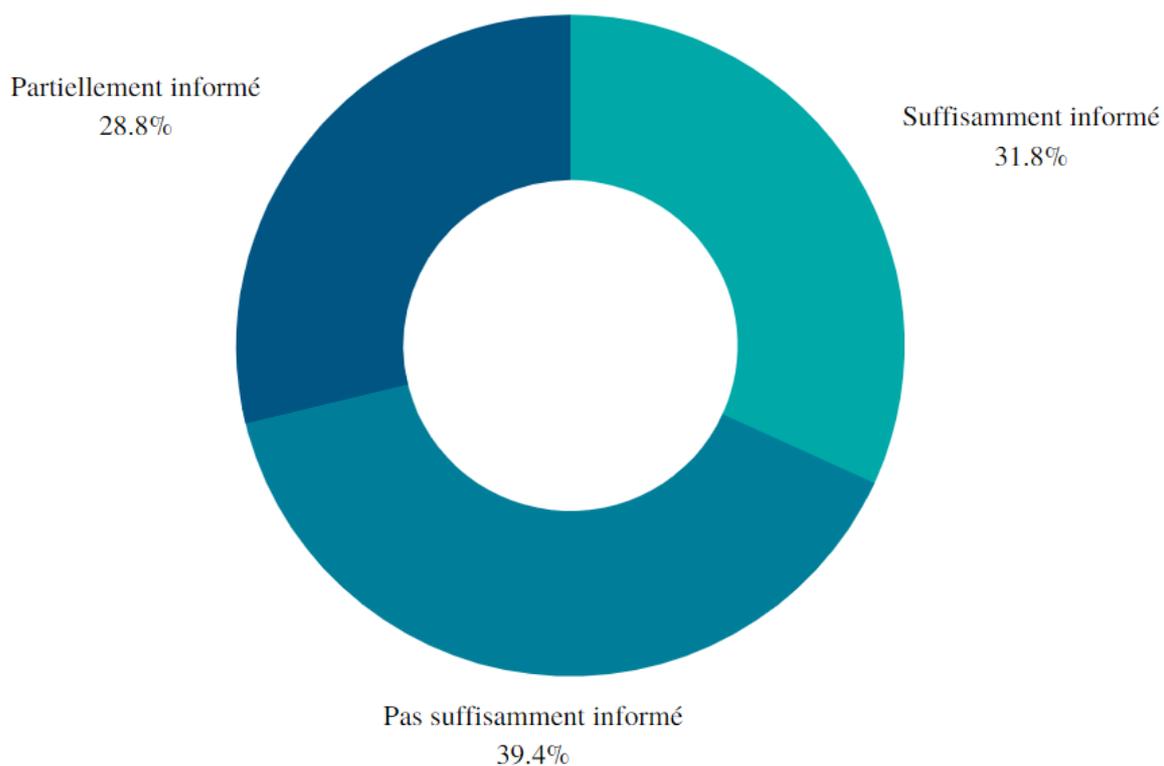


Figure 5: pensez-vous être suffisamment informés sur les risques majeurs auxquels vous êtes exposés

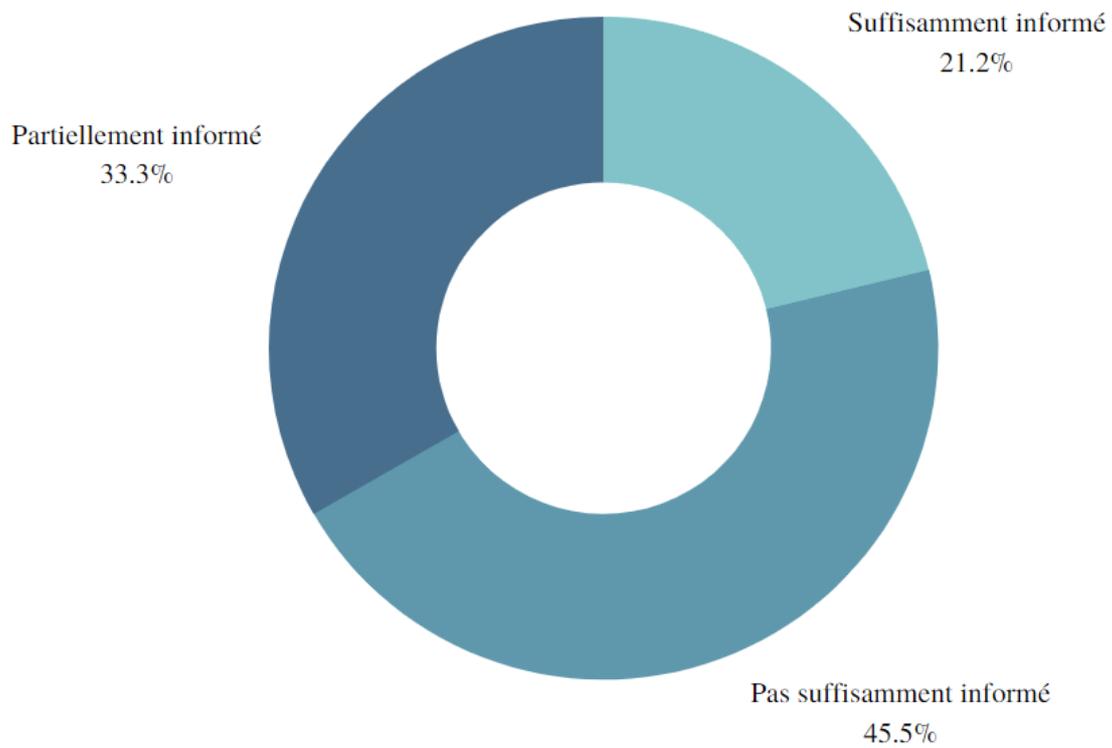


Figure 6 : pensez-vous être suffisamment informé sur les bons comportements à adopter face à un événement majeur ?

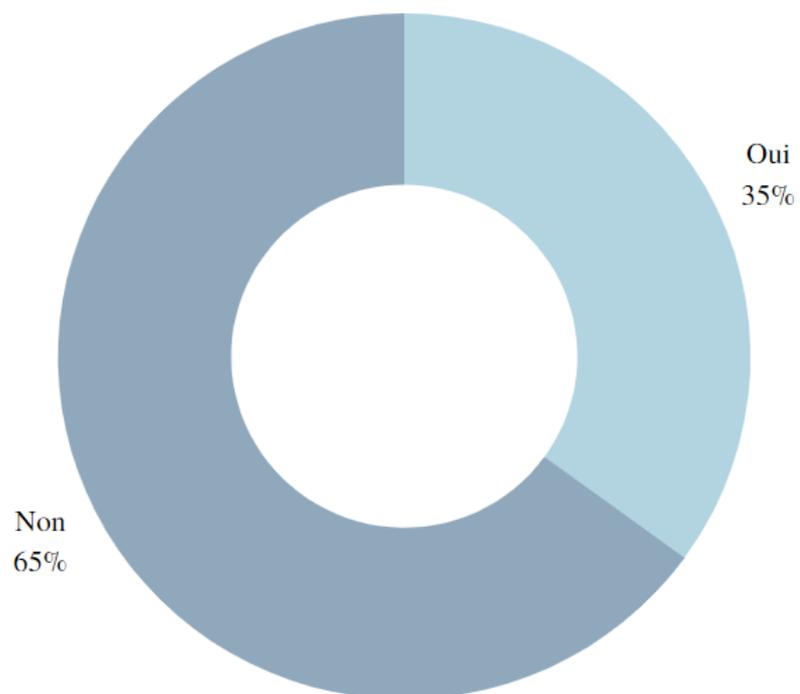


Figure 7 : Savez-vous où trouver l'information générale sur les risques naturels et technologiques

Un autre prisme de l'information préventive est étudié dans le cadre de cette enquête. Il s'agit des outils vecteurs d'informations. La population interrogée a été questionnée sur le meilleur outil qui permet selon elle de se renseigner sur les risques majeurs. Trois types de réponses se distinguent. En tête, les sites web, les écoles et la TV/Radio sont plébiscités. Ensuite viennent la presse, le lieu de travail et les réseaux sociaux. Enfin, les ressources pourtant destinées à cela ne paraissent connaître qu'un faible succès puisque seule une centaine de réponses concernent les DICRIM, DDRM, réunions publiques et associations.

Le constat de cette enquête révèle une population mal informée sur les risques auxquels elle est exposée, ainsi que sur les bonnes conduites à suivre. Dans le même temps, cette même population manque d'information sur les ressources qui lui permettraient d'obtenir ces connaissances. Cette enquête illustre ainsi la situation d'une population globalement informée, mais de manière partielle qui ne pourrait par conséquent pas réagir de manière optimale aux risques. Il semble ainsi nécessaire de comprendre comment les acteurs de l'information préventive agissent et ce qui leur permettrait de mieux transmettre la connaissance.

CHAPITRE II : Analyse critique de la stratégie d'information préventive sur les risques majeurs

Retours d'expériences de trois acteurs de l'information préventive

2.1. Présentation des résultats

La phase d'enquête aura permis de récolter plus de trois heures d'entretiens durant lesquelles des acteurs de l'information préventive nous font part de leurs expériences de terrain et de leur vision sur la stratégie d'information. Les entretiens menés avec l'institut des risques majeurs, le cabinet d'urbanisme Terranota et le département de l'Isère ont permis de relever des éléments marquants dans les discours. Ces éléments peuvent être réunis sous trois catégories. Les retours d'expériences, les critiques émises et les solutions proposées. Ainsi, nous avons synthétisé ces résultats pour en présenter les éléments notables qui à la fois se veulent être des résumés des échanges et des pistes à analyser.

2.1.1. Les retours d'expériences

Les retours d'expériences sont des extraits d'entretiens qui illustrent des constats empiriques faits par ces acteurs. Ils traduisent à la fois des difficultés rencontrées dans le cadre de leur mission d'information sur les risques majeurs et des constats qu'ils ont pu faire sur le fonctionnement de la stratégie d'information préventive.

Très tôt lors de la discussion avec le cabinet Terranota, le sujet de l'accessibilité des documents d'information est évoqué, pour illustrer les difficultés techniques qui viennent entraver leur mission d'information auprès des acquéreurs d'un bien immobilier. La question de la responsabilité des administrations publiques est alors soulevée.

L'Irma nous raconte ses constats tranchés sur les DICRIM, l'IAL et l'enquête publique. Ces dispositifs seraient inefficaces sur la population et ne parviendraient pas à les mobiliser. Ils sont mis en perspective avec les observations faites sur des dispositifs dits plus innovants que l'Irma constate être plus impactants pour la population.

Le retour d'expérience du CLI présente la problématique de l'intérêt de la population pour la question des risques majeurs. Au travers de chiffres alarmants, le manque d'intérêt de population pourtant concernée par le risque nucléaire alerte les acteurs de l'information sur la nécessité d'en comprendre les causes afin de réussir à sensibiliser les citoyens sur ces questions.

Retours d'expériences vécues
TERRANOTA: Souvent sur les sites de la préfecture, c'est assez souvent incomplet ou pas à jour parfois il n'y a même pas le document concerné.
TERRANOTA: <i>(Sur la recherche d'information pour les réaliser les ERP)</i> Il faut vraiment fouiller pour trouver les éléments. Mais c'est un peu compliqué justement au niveau du partage des infos et de l'accessibilité, ça dépend vraiment du département.
IRMA: Un constat empirique de terrain, ce qu'on remarque, c'est que les DICRIM ça déjà on remarque que ça ne marche pas très bien.
IRMA : Tous les trucs un peu formels ça ne marche pas
IRMA: <i>(sur les réunions publiques)</i> Globalement le constat c'est que ça n'existe quasiment pas . Il y a très peu de collectivités qui les font quand elles les font au format réunion publique il n'y personne sauf si elles ont mis le paquet ce qui est rare.
IRMA: Nous ce qu'on observe, c'est plutôt que les trucs un peu innovants qui ont une valeur ajoutée , participative, culturel, ça marche.
IRMA : La difficulté c'est que quand on organise des séances de ces actions-là en faisant de la COM un peu classique, on n'a pas grand monde. Par contre, quand on va mettre en place les actions et chercher un public un peu particulier cible. Par exemple, on va chercher les publics d'un établissement particulier sur le moment du travail, ça marche parce que c'est sur le temps de travail et on leur dit d'y aller.
IRMA : <i>(sur l'accessibilité et la compréhension de l'IAL)</i> J'ai acheté un appartement, il y a quelques années, mais le notaire m'a dit des bêtises sur l'IAL. Quand j'ai loué un appart c'est passé rapidement, j'ai paraphé, mais comme j'ai paraphé le reste. On ne regarde pas.

CLI : on vient de voir les chiffres de la campagne de distribution d'iode qui a été faite en 2019 2020 pour les communes du PPI 10 à 20 km et c'est très très mauvais, parce que les habitants ne s'emparent pas du sujet. On est à 23 % de taux de retrait pour les particuliers donc c'est catastrophique par rapport à l'énergie déployée pour envoyer ces bons de retrait, pour former et informer les maires, les pharmacies.

CLI : J'ai l'impression qu'il y a une espèce de politique de l'autruche, c'est que si je ne vois pas le risque il ne va pas arriver [...] je pense qu'ils n'ont pas loupé l'info donc est qu'ils se disent ça ne m'arrivera pas donc je n'y vais pas. Est-ce qu'il s'en fiche, ils se disent ça ne sert à rien?

2.1.2. Les critiques émises

Grâce à leur expérience dans l'information préventive, les acteurs interrogés ont pu émettre des critiques sur les stratégies existantes et ainsi révéler des freins notables.

Le cabinet Terranota soulève la responsabilité des administrations publiques dans l'élaboration et l'accessibilité des documents d'information. La justesse relative des informations ainsi que le format et la stratégie de diffusion des documents peuvent uniformément poser un problème. Aussi, il questionne la valeur donnée aux documents et notamment à l'état des risques et pollution dans le processus d'information. Le manque de clarté des documents, particulièrement du DICRIM et de l'IAL est soulevé par l'IRMA qui, comme la CLI, souligne les difficultés auxquelles ils se heurtent lorsqu'il s'agit de mobiliser les populations dans le but de les sensibiliser aux risques majeurs. Des Difficultés qui semblent bloquer toute possibilité d'informer et de rendre inefficaces les efforts menés sur le format des documents. Pour continuer, la CLI critique le peu de moyens employé dans la généralisation des exercices de secours et alerte sur les effets d'un tel manque.

Critiques émises

TERRANOTA : *(sur l'accessibilité et le format des documents)*

Je pense que le vrai problème, c'est que chaque département fait comme il veut, qu'il n'y a pas une uniformité ou une homogénéisation dans les procédures .

TERRANOTA : Je pense que le plus gros problème, c'est l'importance qu'on donne à ces documents, cet état des risques, c'est le document qu'on fait soit en tout premier au moment de la signature de la promesse de vente, soit à la fin à la signature. Donc c'est le document qui est un peu mis de côté par les notaires. Finalement ok, on donne un document, mais on enlève un peu la valeur informative qu'il a.

IRMA : *(Sur le dicrim)* Ce n'est pas toujours bien fait et puis ce n'est pas assez a jours, pas assez diffusé, il faut un budget.

IRMA : L'IAL c'est pas clair et ce n'est pas vraiment ce qu'on veut s'avoir. Je suis en zone inondable ok, mais qu'est-ce que ça veut dire ? J'ai combien de centimètres d'eau. En fait les informations sont très administratives.

IRMA: *(Sur les dispositifs type théâtre)* C'est un format qui est intéressant, mais c'est dur de faire venir les gens et souvent les gens qui viennent, c'est les mêmes et c'est des personnes déjà très investies dans la vie culturelle et événementielle locale. C'est un public limité, c'est déjà ça, mais il y a toujours des publics qui sont très durs à mobiliser, pour pleins de raisons, sociales, géographiques, d'âges.

CLI : L'information ne passe pas en faite et nous la CLI on a une réunion publique tous les an, on fait de l'info dans le journal municipal, on met des liens pour qu'elle soit en visio et que les gens puissent participer, les gens ne viennent pas

CLI : En France, même les alertes incendies, on en fait relativement peu et tout le monde est perdu quand il y a une sirène qui retentit . Et alors ça introduit l'aspect inverse, c'est-à-dire que la dernière fois il y a eu des essais des sirènes SAIP à Grenoble, on était en réunion et tout le monde s'est affolé en disant "ce n'est pas le premier mercredi du mois ça veut dire quoi?"

CLI : Je suis assez vindicative auprès de la préfecture qui refuse systématiquement de faire l'exercice de la centrale de Saint-Alban avec la population, pour moi, c'est une erreur fatale de faire ça parce que ça veut dire que vous jouez toujours avec les mêmes acteurs qui connaissent déjà la crise. Ces gens-là, ils baignent dedans tout le temps donc ce n'est pas eux

qu'il faut former.

trop administratifs
manque d'uniformité peu diffusés
pas à jour
inaccessibles peu clairs
peu mis en valeur
incomplets

Figure 8 : principales critiques des acteurs interrogés sur les documents d'information préventive

2.1.3. Les solutions proposées

Lors de nos échanges, les acteurs interrogés ont pu, toujours grâce à leur expérience, évoquer des pistes d'amélioration et des solutions qui permettraient de répondre aux difficultés auxquelles ils font face dans le cadre de leur mission ainsi que ce qu'ils observent de manière générale sur la stratégie d'information préventive.

1. Revenir sur le format des documents pour les rendre plus ludiques. Il nous est rapporté que les formats traditionnels et administratifs des documents les rendent peu attractifs et compréhensibles pour la population. Les acteurs interrogés observent que les dispositifs ludiques, culturels et innovants parviennent à mieux capter la population.
2. Cibler le public et aller à la rencontre des habitants. Pour répondre à la difficulté soulevée précédemment de mobilisation de la population sur la thématique des risques majeurs. Les acteurs suggèrent de mener des actions d'information et de

sensibilisation sur un public défini en y adaptant la stratégie. Parallèlement, en se fondant sur des constats établis, l'Irma suggère d'agir de sorte que la population rencontre l'information préventive dans son quotidien au travers d'événements dans les bibliothèques ou d'action dans des événements plus générales qui rassemblent les habitants.

3. Former les acteurs non experts des risques impliqués dans le processus d'information. Afin de préserver la valeur informative des dispositifs, la manière de les transmettre à son importance. Ainsi, les acteurs notamment qui transmettent les documents d'information à la population, à l'image des notaires devraient comprendre les informations qui transmettent et leur valeur.
4. Renforcer le rôle du maire comme acteur de proximité en réponse à la méfiance de la population dans l'État. Le rôle de maire et son expérience de proximité, de terrain, et sa capacité à créer des liens avec ses habitantes se révélerait être une ressource afin de rendre l'information préventive audible et concrète pour la population.
5. S'exercer : La valorisation des exercices et les simulations de situations de crises apparaît essentiel au processus d'information, Au-delà des savoirs et réflexes qu'ils permettraient à la population d'acquérir, ils contribuent également à rendre le sujet davantage concret.

Solutions proposées

TERRANOTA : *(Sur les dispositifs innovants)* Je pense que ça permet de sortir des dispositifs réglementaires qui entravent un peu le processus de partage de l'information. Le fait que ce soit ludique permet de toucher les jeunes populations qui sont l'avenir et souvent, ce sont les gens qui sont les plus éveillés face aux risques et peuvent servir de cas de conscience pour les adultes.

IRMA : Des fois ils utilisent d'autres formats, ils vont faire une exposition, un truc un peu plus ludique ou interactif, là déjà on sent, on constate que ça marche un peu mieux parce que souvent, ce n'est pas que le citoyen doit se déplacer pour aller voir quelque chose, c'est qu'il va faire quelque chose dans sa vie quotidienne et là, il va rencontrer l'information préventive

IRMA : *(Sur les campagnes nationales à la télé)*

C'est discuté en ce moment parce qu'il y a un plan tous résilients face aux risques et il y a une discussion avec les acteurs pour mener une vraie campagne, un peu comme la sécurité routière, une vraie campagne de communication au niveau national.

Ce n'est pas encore fait parce que derrière il va falloir aller convaincre les chaînes de télé , créer du sport et mettre de l'argent. Mais il y a peut-être une volonté qui se dégage.

IRMA : Les notaires ne sont pas formés à ça même s'il y a eu des actions pour les former, mais bon il faut le faire tous les ans

IRMA : Quand on va mettre en place les actions et chercher un public un peu particulier cible. Par exemple, on va chercher les publics d'un établissement particulier sur le moment du travail, ça marche parce que c'est sur le temps de travail et on leur dit d'y aller.

CLI : Je pense qu'il faut inventer des nouvelles choses pour toucher la population si on veut vraiment persister à toucher la population dans son ensemble parce que les moyens d'information traditionnels ne passent pas et ne marchent pas.

CLI : Nous, on part du principe que le maire en tant que gestionnaire local de la crise et représentant de l'état aura un rôle à jouer en cas de crise ont.

CLI : Je pars vraiment du principe qu'il faudrait vraiment tester à fond tout le temps pour que quand la crise arrive au moins il y ait des réflexes qui soient ancrés.

2.2. Analyse des résultats

2.2.1. Interprétation des problèmes relevés

Au travers des entretiens menés avec des acteurs de l'information préventive, nous avons pu constater qu'il existe des freins, qui entravent la bonne communication de l'information préventive sur les risques majeurs, et qu'ils se trouvent être multiples et divers. Il n'existe pas une unique grande raison officiellement responsable de cette difficulté, mais plusieurs biais qui s'entremêlent et créent des nœuds dans le système à plusieurs étapes du processus d'information.

Nous allons ici tâcher de décortiquer et de comprendre ces difficultés, car afin de les résoudre efficacement, il est nécessaire d'aller plus loin que de simplement les souligner. Il s'agira de comprendre ce qu'elles impliquent, en nous appuyant sur les témoignages des acteurs interrogés, dans le but de révéler la manière dont ces difficultés agissent en la défaveur de l'information préventive. Ainsi, nous nous centrerons sur trois types de problématiques qui se sont révélés notables lors de nos entretiens, par la répétition et l'insistance des acteurs sur le sujet. Ces problématiques interviennent à différentes phases du processus d'information. Nous nous concentrons donc dans un premier temps sur la phase d'élaboration des dispositifs, sur le fond, en étudiant les difficultés liées au contenu des documents d'informations principaux actuels, à savoir, les DICRIM, IAL, ERP, et Géorisques. Ensuite, nous prendrons du recul pour étudier le format des documents, leurs limites et leur rôle dans le processus d'information. Enfin, nous nous écartons un temps des documents pour étudier la phase suivante de transmission de l'information au travers des difficultés à mobiliser la population autour de cette thématique des risques majeurs.

Le contenu des documents est l'un des éléments fondamentaux de l'information puisqu'il correspond au savoir que l'on va transmettre et dont la population va pouvoir être en possession pour se tenir prêt à faire face à un phénomène majeur. Cependant, nous constatons que ce contenu n'est pas optimal et mériterait d'être repensé. En effet, au travers des entretiens réalisés, nous observons que les documents peuvent parfois se révéler être

défaillants. À cet égard, il est important de garder à l'esprit que, définir ce que l'on souhaite transmettre, et comment on souhaite le présenter, est un point fondamental sur lequel repose la stratégie d'information préventive.

Une information pas à jour

Pour premier exemple, nous prendrons le cas de la réalisation d'un État des risques et pollution. Lors de sa réalisation, les urbanistes tels que ceux du cabinet Terranota vont rechercher, parmi les informations publiques délivrées par l'administration, les éléments qui vont nourrir ces états des risques qui, rappelons-le, ont pour objectifs d'informer un acquéreur ou un locataire sur l'exposition de son bien aux risques majeurs et d'autres éléments complémentaires.

Ainsi, nous constatons que lors de la phase de recherche d'informations, les experts chargés de l'élaboration de ce document font face à des difficultés qui les empêchent de mener à bien leur mission. Les documents dans lesquels ils recherchent des informations ne sont pas toujours à jour, ou sont difficiles à obtenir.

Les administrations publiques tiennent leur part de responsabilité dans cette situation. En effet, c'est notamment en se fondant sur les PPR que Terranota va pouvoir nourrir ses ERP. Cependant, alors qu'un PPR approuvé doit être annexé au PLU, on constate que ce n'est pas toujours le cas, particulièrement dans les petites communes ne disposant pas des ressources suffisantes permettant de mener les missions risques. Parallèlement, les sites internet des préfectures de départements ne sont pas toujours à jour et ne permettent pas d'accéder aux documents recherchés. Dans le même temps, la communication avec ces établissements n'est pas toujours évidente, ils ont parfois une posture qui s'apparente à de la rétention d'information, soit par méfiance, soit par manque de temps.

Ceci, nous permet de faire un parallèle sur la question de l'accessibilité des informations. Régulièrement, le cabinet Terranota fait face un obstacle qui est d'ailleurs devenu la bête noire de ses urbanistes ; Les sites web en cours de maintenance. Pour le cabinet couvrant les départements de l'Ain et des deux Savoie, il a même été durant quelques heures impossible d'obtenir une quelconque information, les sites des préfectures étaient inaccessibles et Géorisque faisait face à un bug informatique. Les administrations sont difficilement joignables et l'information sur les risques est complexe à obtenir. Ceci, car les

agents se renvoient la balle de service en service, comme s'il n'existait pas de responsable en mesure de transmettre les informations sur les risques présents dans chaque commune, pourtant détenu par les préfectures et mairies. Le manque de temps et de personnel, la surcharge de travail, le budget limité et le manque de formation générale aux agents non experts des risques sont sans doute responsables de ses difficultés. Nous pourrions ainsi dire que si les informations s'avèrent difficiles à obtenir pour les professionnels, elles ne peuvent que l'être davantage pour la population. Ceci est un réel problème, car vers qui la population peut alors se tourner pour obtenir des informations.

Un contenu juste et à jour est essentiel dans le processus d'information. Cependant, pour les raisons précédemment citées, les missions de veille qui visent à tenir à jour le contenu des documents, de s'assurer de leur révision et de leur publication sur les différentes plateformes publiques s'essoufflent. Sans une mise à jour, les acteurs de l'information ne peuvent pas mener à bien leur mission de transmission et la population ne peut s'informer justement et perd confiance en ses acteurs qui d'une certaine manière la mettent en danger par ce manque de rigueur.

La clarté et vulgarisation de l'information

La vulgarisation de l'information de façon générale est une stratégie qui se révèle payante. Il est nécessaire de vulgariser l'information afin de veiller à ce qu'elle puisse être entendue par les non experts du domaine. Dans le cas des risques majeurs, deux difficultés peuvent intervenir.

Nous avons d'une part la vulgarisation trop superficielle qui limite la compréhension des informations, la rend inaudible et exclut les individus non familiarisés avec le domaine. Cependant, un équilibre est à trouver, car en valorisant sans trop l'information, on suggère que le citoyen n'est pas en mesure de comprendre les phénomènes auxquels il est exposé, et qu'il n'est ainsi pas nécessaire de lui donner une information complète. D'une certaine manière, cela infantilise le citoyen et peut d'ailleurs créer de la méfiance de la part du citoyen qui pourrait conclure que cette sur-vulgarisation de l'information a pour objectif de lui cacher une partie de la réalité et de lui ôter son pouvoir de décision. Le format des documents n'est parfois peut-être pas adapté au développement d'une vulgarisation suffisante de l'information. Peu de d'espace sont mobilisables pour détailler et expliciter les informations.

Des documents trop administratifs

Le format du document peut être apparenté à la vitrine de l'information. Ainsi, l'importance de sa prise en compte dans la stratégie d'information est essentielle, car il permettra ou non de rendre les savoir audibles pour la population. Un format adapté au type d'information qui est communiqué entravera la bonne assimilation des informations par le citoyen, au même titre qu'un format peu attractif rendra vain les efforts menés pour alimenter le document.

Ce que l'on constate dans la stratégie actuelle d'information, c'est que les dispositifs et documents sont encore trop administratifs. L'IAL, pour exemple, reste un document type Cerfa, qui donne peu de détails concrets quant à la réalité du terrain et de ce qu'implique l'exposition aux risques mentionnés. En somme, l'information reste très juridique, comme une manière d'informer pour se protéger légalement ou remplir son obligation légale. Le problème qui se pose est qu'en suivant cette typologie, les documents ne sont pas attractifs et apparaissent aux yeux de la population comme des documents lourds et très techniques. Si les documents administratifs peuvent avoir un caractère rassurant grâce à leur rigueur juridique, ils peuvent aussi apparaître contraignant voire effrayant.

En plus d'être très administratifs, les documents tels que le DICRIM par manque de budget ne se révèlent pas toujours attrayants ce qui les condamne parfois à ne rester que des dépliants publicitaires peu valorisés et peu pris en considération. Le volet communication semble parfois oublié par les administrations qui ne misent pas suffisamment sur l'esthétique du document comme atout de mise en valeur dans la transmission d'informations. En dépit du contenu qui pourrait être remarquablement compréhensible et informatif, si une charte graphique avantageuse et une organisation claire du contenu ne sont pas présentes, certaines personnes ne peuvent pas réussir à s'attarder sur le document. Pourquoi existe-t-il un tel manque de prise en compte de cet atout par les administrations dans la réalisation des documents? De manière générale, cela s'explique par le fait que les administrations manquent de budget à consacrer à la communication. Cela implique qu'il n'est pas toujours possible de faire appel à des prestataires experts qui permettent une valorisation optimisée

des informations par la solution graphique. Les documents se trouvent alors parfois réalisés en interne sans grand souci esthétique.

La place du papier

Traditionnellement, en France, le document papier est privilégié. C'est le cas du DICRIM ou encore du guide des Bons réflexes du SPPPY. Ces documents sont imprimés puis envoyés par courrier à la population et disponibles en mairie, car il s'agit du moyen le plus efficace qui permet d'être assuré que tous les habitants ont eu connaissance dudit document. Cependant, recevoir un document dans sa boîte aux lettres ne signifie pas s'approprier son contenu et le conserver.

Alors que la mission d'information semble s'arrêter au moment où les documents sont envoyés aux habitants, celle-ci doit pourtant se poursuivre. Il est à mon sens de la responsabilité des acteurs de l'information de mener leur mission jusqu'à atteindre l'objectif d'une population informée. Autrement dit, la mission ne consiste pas seulement à envoyer le document pour informer, mais s'assurer que cette information sera bien assimilée par les habitants.

Les opinions varient sur la question de la numérisation des documents. Alors que pour certains les documents reçus de la ville type revue municipale ne sont pas toujours lus voir parfois même jetés directement, pour d'autres elles sont indispensables, car un moyen fiable d'information. Il va de soi que les différentes pratiques liées aux différences sociales et générationnelles impliquent une pluralité des vecteurs d'informations. Lier le traditionnel au digital implique de ne pas omettre une partie de la population dans la stratégie d'information. Ainsi, il n'y a pas de camps à choisir, de bon ou de mauvais vecteur, mais un équilibre à trouver afin de permettre à tout un chacun, en fonction de ses pratiques, de rencontrer l'information sans difficultés aucune. Chacun ont leurs limites, c'est pourquoi il est nécessaire de les comprendre dans le but de les limiter. Alors que l'accès aux informations digitales peut être inégal et exclure les moins à l'aise avec l'outil, l'information papier peut elle en revanche se trouver noyée sous la masse publicitaire reçue chaque jour par la population et ainsi en subir les conséquences, dont le désintérêt.

S'adapter et se moderniser sans avancer en oubliant derrière soit les anciens, car développer une stratégie d'information en misant sur des vecteurs qui laissent de côté une partie de la population ne ferait que creuser un écart entre l'information et le citoyen, et ainsi faire naître un sentiment d'abandon qui mènerait à un manque d'intérêt des habitants pour la question des risques.

Le manque de valorisation du document

L'une des dernières étapes de l'information préventive sur les risques majeurs à repenser est la manière avec laquelle l'on transmet cette information. Celle-ci est primordiale, car la stratégie d'élaboration des dispositifs pourrait être optimale, pourtant si la transmission se fait de manière inadaptée la mission ne peut aboutir sur un succès. En effet, de nombreux dispositifs existent, toutefois ils sont aujourd'hui insuffisamment mis en valeur. Pour reprendre l'exemple de l'ERP évoqué avec Terranota, c'est un document plutôt complet, mais qui n'est pas suffisamment considéré par les notaires lorsqu'ils le transmettent aux acquéreurs d'un bien immobilier. Ainsi, alors que les acteurs de l'information pensent mener à bien leur mission en élaborant avec rigueur un document complet sur les risques auxquels un bien est exposé, celui-ci ne trouve pas nécessairement écho auprès des habitants. C'est là que la question de la valorisation des dispositifs prend son sens. Au-delà de l'enjeu de transmettre des informations, il est nécessaire de s'assurer que la valeur, l'importance et la pertinence du dispositif sera valorisée lors de son parcours vers le citoyen. En effet, lorsque des intermédiaires interviennent entre l'élaboration du dispositif et la transmission au citoyen, il est important de s'assurer qu'ils seront en mesure d'assurer la bonne communication des enjeux. Pour cela, la formation des intermédiaires semble intrinsèquement liée au processus. Il en va de même pour d'autres dispositifs qui nécessitent de faire intervenir des intermédiaires qui agissent sur le design des documents pour exemple. S'assurer d'une continuité et d'une bonne compréhension de la stratégie et de la logique d'information par tous les acteurs impliqués dans le processus est un point-clé.

Le manque d'intérêt de la population

Au-delà des facteurs impliquant les dispositifs d'information en eux même, on constate que le paramètre population est à prendre en compte dans la stratégie d'information sur les risques majeurs.

En effet, les retours d'expériences des acteurs de l'information nous ont tous montrés qu'il se trouve être difficile de mobiliser les citoyens sur la thématique des risques majeurs. Voir même qu'ils manquent d'intérêt pour ce sujet. La cause de cette difficulté reste assez floue, cependant, nous pouvons émettre plusieurs hypothèses, car certains éléments se démarquent. D'une part, comme le souligne la CLI, il existerait peut-être une sorte de politique de l'autruche. Autrement dit, les individus préféreraient nier les risques auxquels ils sont exposés pour ne pas se projeter dans des situations anxiogènes. Aussi, nous pouvons évoquer la croyance profonde du Pouvoir des pensées. En effet, pour certaines personnes, s'inquiéter de quelque chose peut avoir un effet sur la survenue ou non des événements.

En conséquence, par cette frilosité de la population sur ces sujets, les acteurs de l'information font face à des difficultés sérieuses lorsqu'il s'agit de mobiliser les individus pour prendre part à des événements d'information préventive. Faire de la thématique des risques majeurs un sujet de la vie quotidienne comme peut l'être celui de la prévention routière reste une tâche difficile. Pourtant, lorsque les citoyens rencontrent l'information préventive, le résultat est plutôt positif. Cependant, il reste complexe de les amener jusqu'à rencontrer l'information, car il est rare qu'ils se mobilisent de leur plein gré. On constate comme pour de nombreux sujets que ce sont de manière récurrente les mêmes individus actifs dans la vie locale qui s'intéressent au sujet et qu'il reste complexe d'attirer des habitants de différentes catégories d'âges et de milieux sociaux. Ces problématiques viennent alors créer un déséquilibre dans la population, mais aussi rendre inefficaces les dispositifs développés. Ainsi, le bénéfice, énergie mobilisée, savoir inculqué demeure relativement déséquilibré. Pour de forts moyens mobilisés dans la démarche de prévention, seuls peu d'habitants vont être réceptifs.

2.2.2. Interprétation des pistes d'amélioration relevée

Des entretiens que nous avons menés ont émergé des pistes d'amélioration sur lesquelles travailler afin de repenser la stratégie d'information préventive pour davantage d'efficacité. L'enjeu ici est de questionner ces pistes, de voir dans quelle mesure elles peuvent ou non venir répondre aux difficultés existantes.

Tout comme il n'existe pas une grande cause officiellement responsable des défaillances dans la stratégie d'information, il n'existe pas non plus une grande solution qui viendrait rendre l'information préventive sur les risques majeurs optimale. Il existe des pistes d'amélioration qui peuvent être travaillées, des idées qui émergent et qui méritent qu'on s'y arrête pas à pas par des micros actions ciblées et concrètes, tenter de rendre la stratégie plus forte et mieux articulée.

Le format des dispositifs

Le format des documents papier restant la norme, de nombreuses initiatives ont tout de même émergé pour repenser la stratégie d'information au travers de dispositifs plus modernes. Le ludique, le culturel et l'original sont devenus des moyens forts et privilégiés pour repenser la stratégie. Plus concrets et vivants, des dispositifs tels que le théâtre, les jeux de rôle permettent une immersion dans la thématique, se déploient. Au travers de ses dispositifs, le citoyen est pleinement embarqué dans la thématique de risques majeurs et accompagnés tout au long du processus d'information. Cette démarche permet une approche concrète de l'information sur les risques en touchant même parfois à la mise en pratique.

Cependant, même si le consensus semble clair sur la richesse des dispositifs alternatifs, les documents traditionnels n'en demeurent pas moins importants pour une partie de la population. Pour certaines personnes, ces documents officiels sont la source fiable d'information sur laquelle se fonder. Ainsi ces dispositifs garderont toujours une place spécifique dans l'esprit de l'habitant, mais méritent d'être valorisés. En effet, toujours afin de s'adapter sans nier l'existant, il paraît important de conserver ce type de dispositifs sur lequel de nombreuses personnes se reposent. Toutefois, il apparaît alors nécessaire de mener un travail sur leur forme, leur esthétique et leurs intentions. En effet, l'énergie mobilisée à la réalisation de ses documents ne peut être gâchée par une défaillance dans sa forme qui le rendrait indigeste voire sans intérêt ou non attractif pour les habitants. Ainsi, il semble important d'optimiser à la fois l'aspect du document en le rendant esthétiquement attractif, mais aussi en travaillant sur la clarté des documents et des informations.

En rendant l'information plus attractive et en captivant le public, ces dispositifs illustrent que d'une certaine manière l'information préventive est aussi en grande partie une question de communication.

Considérer la valeur des dispositifs

Autre piste d'amélioration et qui intervient à la suite du format des dispositifs , il s'agit de la valeur que l'on décide de donner aux modes d'information, et à ce que l'on produit pour informer. En effet, comme évoqué lors de l'analyse des difficultés, les dispositifs d'informations se trouvent parfois déconnectés du reste du processus de transmission à la population. Ainsi, les acteurs relais ne sont pas toujours en mesure d'illustrer la valeur informative du document pour exemple et lui font par conséquent perdre son enjeu. Ainsi, si nous prenons l'exemple de l'ERP, il semble nécessaire de former régulièrement les notaires sur l'importance de ce document, de son rôle et de son contenu. À cet égard, lorsqu'ils présenteront ce document à l'acquéreur, ils pourront ainsi l'accompagner dans sa rencontre avec les données, répondre aux interrogations, favoriser la compréhension des informations et de leurs objectifs. C'est grâce à cet accompagnement que l'acquéreur pourra avoir confiance dans les informations qui lui sont transmises et reconnaître également la valeur du document. En effet , sans accompagnement et face à un document lourd et peu explicite, il est aisé de se désintéresser du sujet.

Parallèlement, la question de la valeur des dispositifs rejoint à nouveau celle de la communication. Afin de valoriser l'information, le mode de communication doit être adapté et optimal, il est alors nécessaire de penser une stratégie qui permet de communiquer de façon adaptée. Autrement dit, les vecteurs d'informations sont une des clés de la valorisation des dispositifs. Le digital et le papier sont pour exemple des vecteurs à choisir en ayant conscience de ce qu'ils impliquent en termes de public cible . Dans le même temps, les médias employés et les efforts déployés afin de rendre visible l'information sont aussi des marqueurs du processus de valorisation de l'information. Les dispositifs sont riches, ils doivent pouvoir trouver écho au sein de la population grâce à une communication massive, ciblée, adéquate et qui répond aux besoins et attentes des citoyens.

Cibler le public

En troisième temps intervient la piste d'amélioration liée au public. Une fois les documents élaborés dans un format clair et attractif, une fois l'information transmise en suivant une stratégie de communication adéquate, se pose la question du public.

Nous avons appris qu'il se trouvait être difficile de mobiliser la population sur les questions liées à l'information sur les risques majeurs, autant sur les documents qui sont très peu consultés que sur les événements qui n'attirent que peu. Pourtant, il semblerait exister un potentiel, qui résiderait dans la stratégie de présentation des dispositifs. En effet, on remarque que les habitants sont frileux à se déplacer lors d'événements sur cette thématique, toutefois lorsqu'il rencontre le sujet au cours d'événements plus globaux, ils s'attardent sur le sujet. Cela nous amène à penser qu'en définissant le public cible au préalable des actions d'information, nous pourrions adapter la stratégie de communication à ce public. Pour exemple, informer les enfants dans le cadre scolaire n'implique pas la même stratégie qu'informer les employés sur leur lieu de travail. Dans le même temps, une autre clé qui nous est révélée est qu'en développant des actions d'information dans des lieux où se trouvent déjà les individus, nous pouvons augmenter les chances qu'ils s'attardent sur le sujet. En effet, en développant un dispositif d'information sur un lieu de travail, les individus se trouvent déjà présents et prêts à recevoir l'information.

CHAPITRE III : Les démarches alternatives comme ressources pour repenser la stratégie d'information préventive

Étude du dispositif “Sain et sauf”

Afin de replacer le dispositif Sain et sauf dans son contexte, il semble important de présenter le projet I²PRI qui s'inscrit lui-même dans le cadre du projet CO-RESTART.

I²PRI est un projet de recherche-action, qui questionne à la fois les outils d'information préventive et répond aux problématiques liées. Pour cela, l'un des objectifs du projet est de doter les collectivités d'un outil permettant le suivi de l'impact de l'information préventive sur la population.

L'équipe du projet I²PRI a ainsi développé entre 2019 et 2020 le dispositif Sain et sauf. Son objectif est de sensibiliser la population aux risques majeurs, par la mise en situation. Sous la forme d'une pièce de théâtre participative, les acteurs du projet vont confronter les habitants aux phénomènes naturels majeurs et questionner leurs manières de réagir. Le narrateur raconte l'histoire d'une situation extrême et fait intervenir le participant en lui demandant à chaque nœud de décision, “et là qu'est-ce que vous faites?”. Cette approche opérationnelle permet par conséquent d'impliquer le citoyen et de le confronter à son pouvoir décisionnel ainsi qu'à ce que cela implique.

3.1. Présentation des résultats

Afin de comprendre comment ce dispositif pourrait permettre une meilleure sensibilisation aux risques et aux bons réflexes de la population, nous avons présenté la vidéo dans l'alcôve à deux groupes de spectateurs. L'objectif étant de réunir les ressentis de ces spectateurs et de les joindre à nos propres observations sur le dispositif dans le but de développer une analyse AFFOM

L'analyse AFFOM nous permet de mettre en relief et d'étudier en détail les potentialités et les limites du dispositif. Cela d'une part dans le but de comprendre comment il atteint le public, mais aussi comment il pourrait être mobilisé de manière plus forte et observer les pistes d'améliorations.

Cette étude nous aura permis d'identifier de nombreuses forces qui caractérisent le dispositif et pourrait être de potentiels clés afin de répondre aux difficultés existantes dans la stratégie d'information préventive. Parallèlement, les opportunités montrent que ce modèle de dispositif est enclin également à répondre aux enjeux actuels de modernisation de l'information, de renforcement du rôle des territoires et d'adaptabilité de l'information, entre autres. Enfin, les faiblesses et les menaces révèlent des points de vigilance dont il faudra tenir compte si l'on souhaite généraliser ce type de dispositifs dans la stratégie d'information afin que cela soit efficace. En effet, il sera nécessaire de veiller à ce que les menaces principales révélées soient identifiées comme les points de vigilance à considérer lors de la transmission de l'information. Autrement dit, se pencher sur, le cadre dans lequel se développe l'outil, les enjeux de communication et de mobilisation de la population, le rôle des experts dans la mission de débriefing et la relation de coopération nécessaire à développer avec les territoires pour assurer le bon développement du dispositif.



Figure 9 : résultats de l'Analyse AFFOM

3.2. Analyse des résultats

3.2.1. La forme

Plusieurs de nos observations nous amènent à nous arrêter sur le format du dispositif Sain et sauf et sur ce qu'il peut apporter à la stratégie d'information préventive. Ainsi, nous analyserons quatre forces révélées dans le format du dispositif.

En immersion

“Immersif”, c’est le mot qui revient de façon récurrente lorsqu’il s’agit de décrire le dispositif, s’agissant de l’équipe de développement du projet ou du public. Nous avons d’ailleurs également pu observer ce caractère immersif inhérent au dispositif. En effet, plusieurs éléments stratégiques contribuent à poser un cadre immersif qui, nous le verrons, a toute son importance dans la stratégie d’information. Les lumières sont tamisées comme pour créer une atmosphère douce, qui permet d’être plongé dans le récit. L’alcôve, pose un cadre en recentre l’attention sur cette bulle dans laquelle se déroule l’histoire. Le conteur, par sa performance remarquable, nous transporte au cœur du phénomène, nous guide et capte notre attention. Enfin, le scénario qui suit un fil très descriptif permettant au spectateur d’entrer dans cette situation à laquelle il n’aurait peut-être pas pensé. Ces éléments que nous avons cités sont des outils qui vont permettre au public d’entrer dans la scène et ainsi de voir de manière concrète ce qu’implique le phénomène. Le public va à cet égard pouvoir être confronté à la situation et faire face aux différents enjeux, aux rôles des bons réflexes, à l’importance de l’information. Ce caractère concret qu’on l’on peut accorder est fondamental. C’est au travers de cela qu’une meilleure compréhension est possible. En effet, en étant intégré à la situation, le public va pouvoir prendre conscience de tous les paramètres impliqués et ainsi mieux saisir l’impact de ses actions et des éléments extérieurs que s’il lisait simplement une liste de bons réflexes.



Figure 10 : Photo extraite du film *Dans l'alcôve*

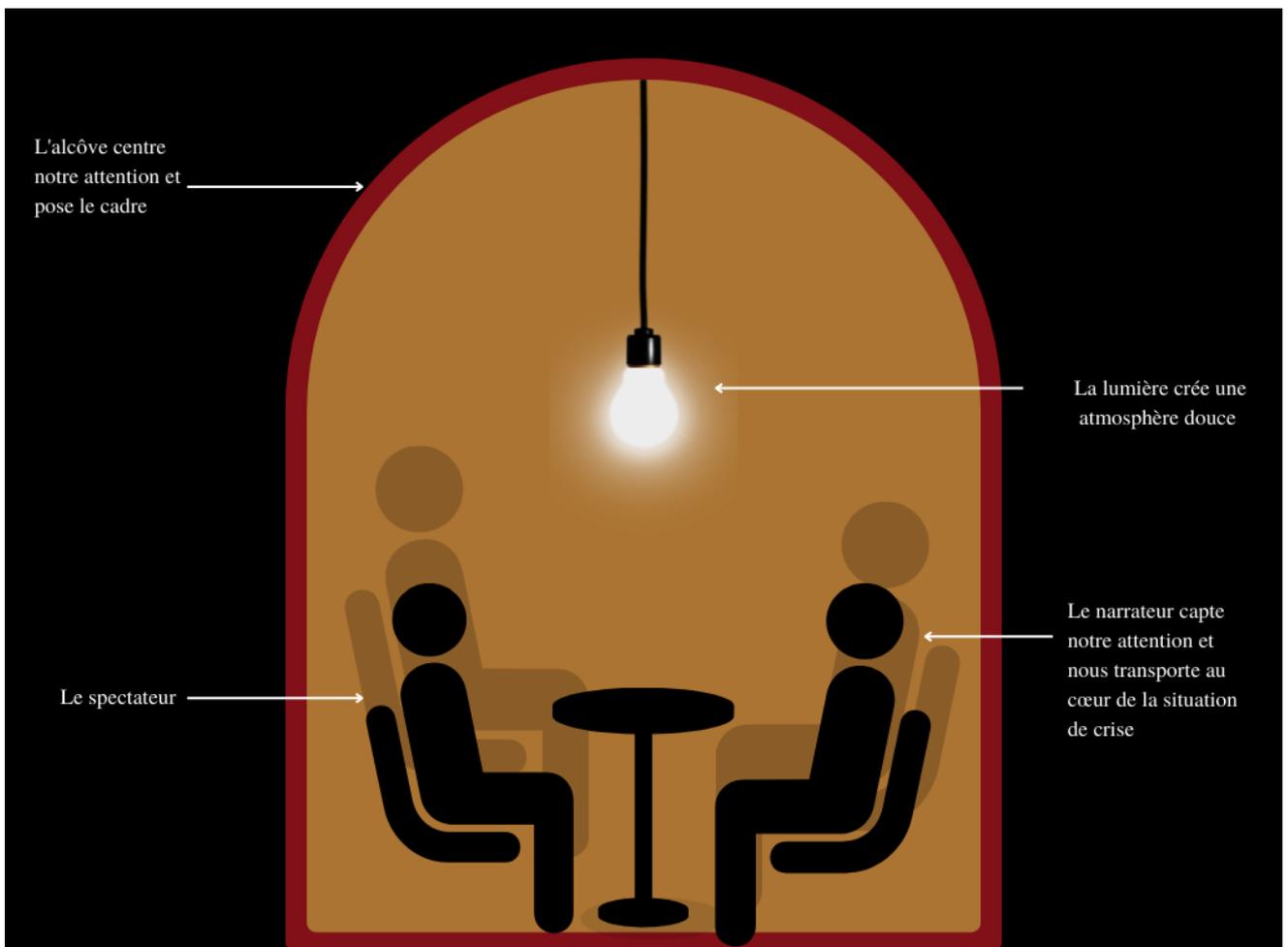


Figure 11: Schéma illustrant les éléments stratégiques contribuant à rendre l'expérience *Sain et sauf immersive*

L'imagination

Le dispositif Sain et sauf fait appel à l'imagination du public et contribue par conséquent à maximiser son attention. Sans support visuel, les scènes sont décrites par le narrateur de manière détaillée, et de façon à ce que le public puisse se projeter dans la scène. Pour cela, le public doit faire un effort d'imagination afin de comprendre ce qu'il se passe, visualiser la scène, les choix qu'il doit faire et ce qui pourrait l'aider dans ses choix. Cet effort amène ainsi le spectateur à s'identifier dans l'histoire qui lui est racontée. Il peut de cette manière se sentir acteur de la scène, au-delà de spectateur des événements, il doit imaginer pour comprendre le rôle qu'il doit jouer afin de "réussir" l'exercice. En s'identifiant, le spectateur va s'imprégner de la scène et ainsi se concentrer davantage pour en saisir les détails. Ainsi, il sera plus concentré sur ce qui se déroule et pourra alors mieux intégrer et retenir les informations.

Les émotions

L'expérience, Sain et sauf, fait appel aux émotions. C'est précisément cela qui différencie ce dispositif des stratégies traditionnelles d'information. Par son caractère immersif, et en faisant appel à l'imagination, cette expérience pousse le spectateur à s'identifier dans la situation, à se l'approprier et ainsi à la vivre mentalement et émotionnellement. En s'impliquant émotionnellement dans le récit, le spectateur va être plus sensible à ce qu'il apprend, il se verra prendre les bonnes et les mauvaises décisions et les conséquences qu'elles pourraient avoir. Ainsi, en étant sensible à ce qui lui est raconté, le spectateur aura une meilleure assimilation de l'information qu'il pourra appliquer en situation réelle. Cette dimension rend l'outil plus vivant et permet de faire tomber les barrières entre l'expert qui transmet la donnée et le citoyen qui doit en prendre note. Par ce moyen, le spectateur ne fait pas que noter des données, il vit les informations.

Le scénario

Autre élément fort qui distingue le dispositif et contribue à le rendre correct pour les spectateurs, il s'agit du scénario. Le narrateur va pouvoir tout au long de la séance transporter les spectateurs dans la situation de crise grâce à un scénario préétabli avec rigueur. En effet, les différents dilemmes qui vont être soumis aux spectateurs visent à le confronter à des situations particulières et à mobiliser des ressources précises. Le scénario permet aussi de poser le contexte de la scène permettant au spectateur de comprendre les enjeux et de s'appuyer sur des détails afin de faire ses choix. En plus d'être la ligne directrice de l'expérience, le scénario permet au spectateur de devenir acteur de l'histoire qui lui est présentée, d'être pleinement impliqué et ainsi de saisir davantage les enjeux de l'information préventive. Aussi, il est important de préciser que le scénario n'est pas figé, plusieurs versions existent ou sont en cours d'écriture afin de l'adapter à différents types de risques ou de situations.

3.2.2. Le rapport au public

Concernant le rapport au public, nous avons pu observer à plusieurs reprises dans le dispositif Sain et sauf qu'il pourrait inspirer la stratégie d'information préventive. En effet, ces ressources se caractérisent par des points qui participent au succès du dispositif et qui ainsi révèlent certains des points clé que l'on attend de retrouver dans une stratégie d'information préventive, efficace.

Dans le chapitre précédent, nous évoquions les difficultés à mobiliser la population autour de la question des risques majeurs, notamment due aux dispositifs traditionnels trop administratifs, peu attrayant et peu concret. Aujourd'hui, des dispositifs tels que le projet Sain et sauf apportent une vraie interaction entre la population et les experts du domaine. Son caractère opérationnel permet de proposer une information concrète à la population, au travers dans le même temps d'un réel accompagnement dans le processus d'information qui répond au besoin des citoyens. En effet, lors du visionnage du film Dans l'alcôve par notre public d'enquêtés, un debriefing et une explication des bons réflexes à adopter a été un élément très demandé. Ceci fait justement partie du dispositif et en fait une grande force. Le public peut transposer sa réalité sur la scène qui est décrite et mettre en parallèle les comportements qu'il aurait eu avec les réponses qui lui sont apportées. Ainsi au-delà de

recevoir de l'information, il est assuré de l'avoir réellement compris et par conséquent de s'en servir justement. Nous sommes là d'une certaine manière dans une forme d'information généraliste qui pourtant a la possibilité d'agir de la manière d'une information personnalisée.

Au-delà des vidéos qui sont déjà une première étape permettant de rendre plus accessible et plus vivante l'information sur les risques majeurs, le dispositif Sain et sauf la rend plus humaine. En effet, l'interaction avec les participants leur permet de s'impliquer dans le processus d'information et d'en suivre le déroulé. De la même manière, il permet pour le participant une introspection sur ses comportements. En observant ces réponses tout au long du processus et ce qu'il lui aura été enseigné, le participant pourra réaliser sa progression, ce qui est un élément fort lui permettant d'être plus juste et sûr de lui au cours d'un phénomène majeur.

Néanmoins, quelques limites entourent le dispositif et sont à prendre en considération afin de les dépasser. Nous avons souligné la force de l'interaction avec le public et la capacité à le connecter à la question des risques majeurs au travers de ce dispositif, cependant, avant de pouvoir agir sur le public, il faut réussir à lui faire rencontrer le dispositif.

En effet, comme nous le mentionnions dans le chapitre précédent, il n'est pas aisé de réussir à faire déplacer le public pour se rendre dans un événement sur la thématique de risques majeurs. Cela doit être pris en compte afin de développer la stratégie de diffusion de dispositifs du même genre que Sain et sauf, sans se voir limiter par ce facteur externe au dispositif en lui-même, mais central à la stratégie de diffusion. Autrement dit, en dépit des nombreuses ressources citées, celles-ci ne pourraient avoir d'effet si elles ne trouvent pas leur cible. Pour ces raisons, il semble important de tenir compte de la manière adéquate pour mobiliser le public. En effet, pour rappel, nous avons constaté qu'afin de mobiliser la population sur la thématique des risques, il était préférable qu'elle rencontre l'information dans son parcours quotidien et qu'il n'est pas judicieux d'attendre qu'elle se déplace spécifiquement pour des événements d'information préventive. Ainsi, il paraît pertinent de favoriser le développement de dispositifs tels que Sains et sauf dans le cadre d'événements plus général comme il a déjà été fait lors de la fête des sciences à Grenoble. De même, permettre aux écoles et entreprises de se saisir de cet outil serait une manière de cibler un public auprès duquel agir efficacement et ainsi valoriser les ressources du dispositif.

3.3. Discussion

Les caractéristiques du dispositif Sain et sauf que nous avons analysé nous permettent d'observer comment ce type d'outil pourrait permettre de repenser la stratégie d'information préventive sur les risques majeurs.

Nous avons montré que plusieurs éléments propres au dispositif "Sain et sauf" permettent une meilleure assimilation de l'information. Autrement dit, en quoi son format est une ressource qui vient répondre aux difficultés auxquelles font face les acteurs lorsqu'il s'agit de rendre l'information marquante pour la population. Ces ressources que nous avons identifiées sont des outils qu'il serait pertinent de développer plus généralement dans la stratégie d'information. En effet, le caractère immersif induit une meilleure compréhension permettant, en rendant la donnée plus concrète, de pallier au manque de clarté, à la dimension trop administrative, de répondre aux enjeux d'équilibre dans la vulgarisation de l'information.

Second point d'intérêt, le fait que ce dispositif fasse appel à l'imagination des spectateurs, ce qui décuple leur attention, permet d'impliquer le citoyen pour donnée transmise de manière efficace que le citoyen peut s'approprier durablement.

Par l'impact sur les émotions de spectateur de dispositifs permet de les faire se sentir concerné par le sujet. Cela permettrait de renforcer la stratégie au niveau des difficultés à sensibiliser et à mobiliser la population sur la thématique des risques majeurs.

Le dispositif Sain et sauf est un exemple de solutions qui permettait aux territoires de renforcer leurs actions en venant compléter la stratégie excitante qui repose essentiellement sur les documents d'information. Parallèlement, des acteurs tiers peuvent, eux aussi, se saisir de cette solution pour être acteur de l'information préventive au sens de leur entreprise, d'école, d'association. Cela est possible grâce aux animateurs formés sur le dispositif et habilités à le faire vivre dans différents cadres. Son adaptabilité est remarquée aussi puisque plusieurs scénarios existent, le cas des risques sismiques, des crues torrentielles. Ainsi, le dispositif Sain et sauf est un outil livrable permettant de diffuser l'information préventive et de sensibiliser les populations dans des cadres variés

En sommes, ces caractéristiques que nous avons développées pourraient venir compléter la stratégie existante et ainsi la renforcer en répondant à certaines limites identifiées auxquelles les acteurs de l'information préventive font face dans leur mission. Plus généralement, sur la forme, le caractère théâtral permet de trouver un compromis entre le numérique et le papier, à savoir, le vivant.

CRITIQUE : Perspectives d'amélioration de l'étude

Dans les prochains paragraphes, nous allons avoir un regard critique sur notre travail en abordant les pistes qui auraient mérité davantage d'intérêt et les éléments qui pourraient permettre de poursuivre cette étude et aller plus loin dans l'analyse de la stratégie d'information préventive.

D'autres pistes méthodologiques

Ce travail de recherche aurait pu être enrichi par d'autres outils méthodologiques. En effet, notre intérêt pour les documents d'information préventive a eu une place centrale tout au long de nos recherches. Néanmoins, afin de répondre à nos hypothèses, nous nous sommes fondés sur les retours d'expériences de professionnels de l'information préventive. Cette stratégie reste pertinente puisque ces intervenants sont tout à fait légitimes pour transmettre leur regard critique sur les documents et leur observation empirique. Cependant, notre étude pourrait être complétée par une approche plus factuelle. Autrement dit, il serait intéressant de développer une forme de grille d'analyse qualitative des documents d'information préventive. Cette grille pourrait reprendre certains critères précis permettant d'évaluer l'accessibilité du document, sa clarté, son efficacité, cela dans le but de relever de manière factuelle les points précis de limite que l'on retrouve dans un document et plus généralement lesquels sont communs aux documents en générales. Cette approche permettrait de définir une forme de cadre reprenant les ressources présentes dans les documents qui le rendent efficace. Ceci afin de comprendre ce qu'un document efficace et d'en développer la liste des critères à remplir.

Les outils alternatifs

Nous avons fait le choix dans cette recherche de tenter de répondre à notre hypothèse sur l'efficacité des dispositifs alternatifs au travers d'un cas d'étude. Il existe de nombreux types de dispositifs alternatifs, à cet égard, étudier en détail d'autres types de dispositifs tels que les jeux vidéo ou les jeux de rôles permettrait d'observer à nouveau dans ces dispositifs ce qui fonctionne. Autrement dit quelles sont les ressources à intégrer et à généraliser dans la

stratégie d'information préventive. En nous appuyant sur plusieurs formats de dispositifs, le résultat pourra être davantage riche, varié et pertinent.

Les acteurs interrogés

Nous avons eu la chance de nous avoir accordé un temps d'échange très riche par trois acteurs de l'information préventive. Néanmoins, notre étude avait pour ambition de rassembler davantage d'acteurs afin de réunir plusieurs angles critiques sur la stratégie d'information préventive. En effet, nous devions initialement nous entretenir avec un agent de la DREAL ARA qui nous aurait permis d'étudier le volet coordination et financement des mesures de prévention. Parallèlement, nos sollicitations auprès de plusieurs communes sont restées sans suite et ne nous ont pas permis de répondre à nos questionnements quant aux difficultés observées par cet échelon au plus proches de la population.

Étude de terrain

Au cours d'un entretien avec l'Irma nous avons abordé le sujet des événements publics au cours desquels la mission d'information préventive est menée de façon parfois ludique auprès de la population. Afin de compléter nos observations sur la difficulté à mobiliser la population ainsi que sur les différents dispositifs d'information, une observation de terrain lors de ces événements semble intéressante. En effet, cela permettrait d'observer à la fois le rapport de la population à cette stratégie d'information afin d'en déceler les ressources et les limites. Cela nous donnerait l'opportunité d'observer le rapport de la population à la thématique des risques majeurs et de l'interroger directement. Enfin, cela nous permettrait de comprendre comment mieux mobiliser la population par des événements qui répondent à leurs attentes et besoins. Ainsi, ces pistes paraissent intéressantes à explorer afin de poursuivre cette analyse.

CONCLUSION

L'information préventive est de nos jours un sujet essentiel à prendre en compte pour favoriser la résilience des territoires. Le dérèglement climatique a déjà des effets considérables sur les phénomènes majeurs et l'exposition des populations aux risques. Une exposition que l'on constate toujours plus forte en conséquence de l'étalement urbain. Parallèlement, l'évolution du mode de résidence des populations françaises rend l'enjeu fort. En effet, aujourd'hui, le citoyen n'est plus rattaché qu'à une commune de résidence et de travail, aujourd'hui le citoyen vie, travail, se divertit, dans plusieurs communes différentes. Cet élément est à prendre en compte puisque la stratégie d'information à déployer ne sera pas la même, il ne suffit plus d'informer uniquement sur les risques présents dans la commune de résidence. Les phénomènes majeurs n'attendent pas que tout le monde soit chez soi pour survivre.

Dans ce mémoire, nous avons souhaité apporter un regard critique sur la stratégie actuelle d'information préventive, par le prisme des documents d'information traditionnel. L'enjeu de cette approche étant de pointer les difficultés tout en observant en parallèle comment un autre dispositif d'information pourrait contenir des ressources venant répondre précisément aux difficultés repérées. Ce travail de recherche tente d'apporter un argument en faveur de la revalorisation de la stratégie d'information préventive. Néanmoins, cela ne signifie pas que rien ne fonctionne et que tout est à réinventer. Nous avons pu observer que des outils sont ancrés dans cette stratégie, ils méritent alors d'être ajustés et complétés par de nouvelles ressources. L'idée est ainsi de développer une stratégie qui peut être flexible afin de s'adapter et de toucher le plus de citoyens possible. De surcroît, au travers de ce travail, nous cherchons à contribuer à la démocratisation de la thématique des risques majeurs et de l'information préventive. Nous constatons que c'est un sujet encore trop tabou et mis de côté pour les enjeux considérables qu'ils représentent pour les territoires et les citoyens.

Afin d'explorer ce champ thématique et répondre à nos hypothèses, nous avons décidé de questionner la littérature scientifique afin de comprendre les thèmes principaux, l'importance de l'information préventive et la place qu'elle occupe aujourd'hui dans notre société. Parallèlement, nous avons souhaité en apprendre davantage sur les acteurs impliqués dans cette mission et leur rôle, mais aussi quel est le constat actuel sur le niveau d'information

préventive des citoyens. Ces questionnements avaient pour objectifs de nous faire entrer dans la thématique par des premiers constats scientifiques. Par la suite, nous avons choisi de développer une analyse critique de la stratégie en nous fondant sur des entretiens avec des acteurs de l'information préventive. L'enjeu étant de comprendre leur rôle, leur méthodologie, leur difficulté et leur regard sur la stratégie actuelle. Ces échanges riches nous ont permis d'observer des limites et des ressources majeures . Pour continuer, nous avons souhaité aborder les solutions en étudiant un dispositif que nous présentions comme ressource, le dispositif Sain et sauf.

Ainsi, nous avons pu souligner les limites des dispositifs traditionnels d'information, tels que les documents papier et les réunions publiques. Nous avons observé qu'ils étaient trop administratifs , qu'ils manquaient d'uniformité, qu'il n'étaient parfois pas à jour, peu clair , incomplet, peu accessible, peu mis en valeur et peu diffusés. Autant de constat qui nous ont aussi permis d'explorer des leviers de réponse, à savoir, le format ludique, cibler la population, la formation des acteurs et intermédiaires, le renforcement du rôle du maire et l'importance de la mise en situation.

Nous avons ainsi pu apporter des réponses à nos hypothèses développées au préalable en nous fondant sur des observations personnelles empiriques et des intuitions.

Première hypothèse, le format des documents institutionnels mobilisés n'est pas adapté aux besoins et modes de vie de la population, et par conséquent l'information ne résonne pas en eux. Nous constatons que cela est vrai, en témoigne le manque d'intérêt des citoyens pour la thématique, la difficulté à les mobiliser lors d'événements, et les limites observées et citées précédemment sur le format des documents.

Seconde hypothèse, les dispositifs alternatifs permettent une meilleure assimilation de l'information. L'exemple du dispositif Sain et sauf nous a permis de constater que cela est exact. Nombreuses sont les ressources qui favorisent l'assimilation de l'information, l'intérêt des spectateurs et par conséquent l'efficacité du dispositif. Le caractère immersif, le scénario, le lien avec le public, l'imagination , les émotions, nombreuses sont les ressources observées qui viennent confirmer cette hypothèse et dans le même temps répondre aux limites observées dans la stratégie actuelle.

À cet égard, nos observations, ainsi que les retours d'expériences, nous ont permis d'avoir un regard critique sur la stratégie actuelle d'information préventive tout en observant les ressources existantes. Cela nous permet d'affirmer que la stratégie d'information préventive doit être repensée pour répondre au besoin des populations et des territoires et aux évolutions climatiques afin de tendre vers davantage de résilience.

Pour aller plus loin, j'aimerais souligner l'importance d'une stratégie multiacteurs et de la coopération. En effet, les territoires sont responsables de l'information préventive et répondent à des obligations légales, les associations telles que l'Irma ont un rôle majeur d'expert et d'accompagnant. Aujourd'hui les cabinets d'urbanisme tel que Terranota ont aussi un rôle important et continuent à leur façon à la mutualisation des efforts en faveur d'une information préventive efficace. Récemment, lors de la rédaction de Notes de renseignement d'urbanisme, nous nous sommes aperçus que de nombreuses communes du département de l'Ain sont concernées par le périmètre des 20 km du PPI de la centrale nucléaire du Bugey. Immédiatement, nous avons adapté nos Notes de renseignement en intégrant cette information et en entamant un travail de mise à jour de notre base de données. L'idée derrière, cela est de nous assurer que chaque nouvel acquéreur d'un bien sur une de ces communes aura connaissance du risque auquel il est exposé. Autrement dit, même si ces acquéreurs seront déjà informés en amont de plusieurs manières de cette information, nous contribuons à la multiplication des canaux d'information afin qu'elle trouve écho chez l'habitant. Par cet exemple, je souhaite illustrer l'importance de la pluralité des acteurs et des vecteurs d'information, mais aussi le nouveau rôle de ces cabinets d'urbanisme qui collaborent avec les différents auteurs des territoires afin de mener à bien leur mission d'information.

TABLE DES FIGURES

Numéro	Nom	Page
1	Grille d'entretien	9
2	Illustration de la relation entre aléa, enjeux et risque majeur	13
3	Boucle d'incidence entre le système climatique, les risques et les processus sociaux économiques	15
4	L'articulation entre les principaux acteurs de l'information préventive	24
5	Pensez vous être suffisamment informé sur les risques auxquels vous êtes exposés ?	25
6	Pensez vous être suffisamment informé sur les bons comportements à adopter en cas de phénomène majeur ?	26
7	Savez-vous où trouver des informations générales sur les risques naturels et technologiques majeurs ?	26
8	Principales critiques des acteurs interrogés sur les documents d'information préventive	32
9	Résultats d'analyse AFFOM	47
10	Photo extraite du film "Dans l'alcôve"	49
11	Schéma illustrant les éléments stratégiques contribuant à rendre l'expérience Sain et sauf, immersive	49

TABLE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

DICRIM	Document Communal d'Information sur les Risques Majeurs
CLI	Commission Locale d'Information
ERP	Etat des Risques et Pollutions
IRMA	Institut des Risques Majeurs
AFFOM	Analyse Forces Faiblesse Opportunités Menaces
GIEC	Groupe Intergouvernemental d'Experts sur l'Évolution du Climat
IAL	Information Acquéreur Locataire
PPR	Plan de Prévention des Risques
PPRN	Plan de Prévention des Risques Naturels
PPRT	Plan de Prévention des Risques Technologiques
PCS	Plan Communal de Sauvegarde
DDRM	Dossier Départemental sur les Risques Majeurs
DREAL	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
SPPPY	Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions et des risques dans la région grenobloise

BIBLIOGRAPHIE

Amélie Mauroux (2015). L'information préventive améliore-t-elle la perception des risques? Impact de l'Information Acquéreur Locataire sur le prix des logements. FAERE Working Paper, 2015.17.

Audrey Borelly (2019) Comment mesurer l'influence de l'information préventive sur les risques majeurs ? : L'intérêt de la mise en situation sur maquette. Géographie. Université Grenoble Alpes, 2019. Français. (NNT : 2019GREAU011). (tel-02271538)

Andres L., Strappazon G. (2007). « Gestion des risques naturels et prise en compte du développement durable : un lien équivoque. Le cas du sud grenoblois ». Revue de géographie alpine. vol. 95, no 2, <http://rga.revues.org/index133.html>

Conseil général de l'environnement et du développement durable. (2013, décembre). Évaluation des dispositions visant à l'information préventive des citoyens vis-à-vis des risques naturels auxquels ils peuvent être exposés (n° 008684-01). https://cgedd.documentation.developpement-durable.gouv.fr/documents/Affaires-0007656/008684-01_rapport.pdf;jsessionid=B53219F84EC09E3BF81121B746BCB437

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Provence-Alpes-Côte-d'Azur. (2016). *Les risques majeurs en PACA Formation Risk Investigation Draguignan 25 et 26 avril* [Diapositives]. observatoire-regional-risques-paca.fr. http://observatoire-regional-risques-paca.fr/sites/default/files/les_risques_majeurs_paca.pdf

Fred COURANT Jean-Frédéric BISCA Damien BOUTILLET Caroline RIZZA Freddy VINET Karine WEISS & Ministère de la transition écologique. (2021, juin). *Mission sur la transparence, l'information et la participation de tous à la gestion des risques majeurs,*

technologiques ou naturels (N 013606-01).

<https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/RAPPORT%20FINAL%20CULTURE%20DU%20RISQUE%20JUN%202021-1.pdf>

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes Quel rôle et quelles missions ? (s. d.).

auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr.

<https://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/quel-role-et-quelles-missions-r3403.html>

GIEC, 2014: Changements climatiques 2014: Incidences, adaptation et vulnérabilité – Résumé à l’intention des décideurs. Contribution du Groupe de travail II au cinquième Rapport d’évaluation du Groupe d’experts intergouvernemental sur l’évolution du climat [sous la direction de Field, C.B., V.R. Barros, D.J. Dokken, K.J. Mach, M.D. Mastrandrea, T.E. Bilir, M. Chatterjee, K.L. Ebi, Y.O. Estrada, R.C. Genova, B. Girma, E.S. Kissel, A.N. Levy, S. MacCracken, P.R. Mastrandrea et L.L. White]. Organisation météorologique mondiale, Genève (Suisse), 34 pages (publié en anglais, en arabe, en chinois, en espagnol, en français et en russe).

Institut des risques majeurs. (2007). L’information des acquéreurs et locataires d’un bien immobilier : enjeux, mise en œuvre et limites. *Risques Infos*, 18.

http://www.irma-grenoble.com/PDF/risques_infos/N18/risques_infos18.pdf

Jean-Christophe Blesius, (2013) « Discours sur la culture du risque, entre approches négative et positive. Vers une éducation aux risques ? », *Géographie et cultures*, 88 | 2013, 249-265.

<https://doi.org/10.3917/reco.562.0371>

Lancel Serge. Les hommes de l'Antiquité face aux séismes. In: *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 149^e année, N. 4, 2005. pp. 1281-1289. DOI : <https://doi.org/10.3406/crai.2005.22942>

Les collectivités. (s. d.). Gouvernement.fr.
<https://www.gouvernement.fr/risques/les-collectivites>

November Valérie. Risques naturels et croissance urbaine : réflexion théorique sur la nature et le rôle du risque dans l'espace urbain. In: *Revue de géographie alpine*, tome 82, n°4, 1994. pp. 113-123. <https://doi.org/10.3406/rga.1994.3778>

Observatoire régional des risques majeurs en PACA *Bilan 2018 de l'enquête sur la perception des risques majeurs en PACA | ORRM.* (2018)..
<http://observatoire-regional-risques-paca.fr/article/bilan-2018-de-l%E2%80%99enqu%C3%AAtre-sur-la-perception-des-risques-majeurs-en-paca>

Peretti-Watel, P. (2005). La culture du risque, ses marqueurs sociaux et ses paradoxes: Une exploration empirique. *Revue économique*, 56, 371-392.
<https://doi.org/10.3917/reco.562.0371>

Pigeon P. (2010). « Les plans de prévention des risques (Ppr) : essai d'interprétation géographique ». *Géocarrefour*, vol. 82, no 1-2. <http://geocarrefour.revues.org/index1426.html>

René Favier. L'histoire sociale des risques naturels en questions. Sources et problématiques nouvelles. 155-172. *Gestion sociale des risques naturels / Gestione sociale dei rischi naturali*, Région Autonome de la Vallée d'Aoste, pp.René FAVIER et Claudine REMACLE, 2007.

René Favier. Les hommes et la catastrophe dans la France du XVIIe siècle. J. Montemayor. *Les sociétés anglaises, espagnoles et françaises au XVIIe siècle*, Ellipses, pp.263-274, 2006.

Roseline, L. (2021, 26 novembre). *Prévention des risques majeurs*. Ministère de la Transition écologique. <https://www.ecologie.gouv.fr/prevention-des-risques-majeurs>

Sainteny, G. (2008). L'étalement urbain. *Annales des Mines - Responsabilité et environnement*, 49, 7-15. <https://doi.org/10.3917/re.049.0007>

Sylvia Beccera, & Anne Peletier. (2011). L'information préventive pour réduire la vulnérabilité aux risques d'inondation. Elaboration et efficacité d'une réponse sociale. Dans *Le changement climatique du méta-risque à la méta-gouvernance* (p. 35-51). Lavoisier. <https://books.google.fr/books?hl=fr&lr=&id=ui2sHV6VwwkC&oi=fnd&pg=PA35&dq=information+pr%C3%A9ventive+risque+majeur&ots=BTuHuFgFYn&sig=I3jVfc8tQJ5JH8U8CR-LJ6O5Xdg#v=onepage&q&f=false>

ANNEXES

Entretien avec Tony Chávez Responsable Risques Chez Terranota Rhône

Pour commencer, est-ce que tu peux te présenter et présenter ton rôle par rapport à l'information sur les risques majeurs.

Je suis Toni Chávez , je suis le responsable du pôle ERP de Terranota Reynard , je suis basé à Lyon et c'est à Lyon qu'on a un regard sur tous les documents réglementaires par rapport aux risques.

Pour faire une introduction sur ce que c'est que l'Etat des Risques et Pollutions, c'est un document qui est demandé par chaque préfecture pour les communes situées dans différents critères selon le niveau d'exposition aux risques. Et qui est instauré dans le dispositif d'information acquéreur locataire IAL depuis 2003.

Si j'ai bien compris l'ERP c'est un élément qui fait partie de l'AIL c'est ça ?

C'est ça tout à fait.

Toi, tes missions, qu'est-ce que c'est exactement , ou plutôt quelle est ta méthodologie pour créer un ERP ?

À partir du moment où on reçoit la demande du client, pour établir le document, la première chose que l'on fait, c'est une situation du bien par rapport aux références cadastrales, là, je pense que c'est le premier point sur lequel il faut insister, c'est la différence entre ce qu'on fait chez Terranota par rapport à d'autres entreprises qui font aussi des États des risques. Nous, on travaille avec les références cadastrales, il y a d'autres entreprises qui travaillent avec l'adresse du bien. Le problème, c'est que l'adresse du bien, ce n'est pas forcément ce qui est le plus piétinant parce que dans certaines communes, c'est assez flou. Donc avec les références cadastrales on est sûr qu'on traite le bon bien. Déjà si la commune fait partie du dispositif IAL , chaque préfecture a une liste des communes concernées. Il faut remplir au moins 5 des critères que je vais te citer.

Être dans une zone de sismicité égale ou supérieure à 2, sur 5.

Il faut être concerné par un PPR soit naturel, technologique ou minier approuvé ou prescrit. Si tu es par exemple dans une zone où le potentiel radon est supérieur ou égale à 3 et éventuellement si on est concerné par un secteur d'information des sols. Donc il faut remplir ces conditions pour chaque commune. Parfois il y a des communes qui échappent à tous ces critères qui ne font pas partie donc du coup là le vendeur ou le bailleur n'est pas obligé de faire un ERP.

Mais est ce que vous avez quand même des demandes sur des communes qui ne sont pas soumises à l'ERP

Oui tout à fait, et nous ce qu'on fait, c'est que l'on délivre une attestation comme quoi il n'y a pas lieu de réaliser un État des risques et depuis quelques mois on le dit à nos clients qu'il n'y a pas d'état des risques à faire, mais on délivre la liste des arrêtés de reconnaissance... pour cette commune avec un encadré pour que le vendeur signale. qu'il lui il a bien été avisé par l'arrêté et s'il y a lieu, on donne aussi le PEB , état des nuisances sonores

Ensuite, on fait le zonage , on voit si on est concerné par la limite PPR si on est concerné par un PEB sinon après on fait aussi les sismicités donc pour ça on compare les informations sur les sites des préfectures et des communes, parce que souvent sur les sites de la préfecture, c'est assez souvent incomplet ou pas à jour parfois il n'y a même pas le document concerne donc il faut regarder dans les PLU des communes pour voir si éventuellement il y a des annexes là où ça devient un peu compliqué, c'est quand il y a des PPR prescrits parce que comme ce ne sont pas des servitudes d'utilité publique il n'y a pas lieu de les annexer dans le PLU. Donc là, il faut vraiment fouiller pour trouver les éléments. Mais c'est un peu compliqué justement au niveau du partage des info et accessibilité, ça dépend vraiment de département. En fait l'un des plus gros problèmes c'est que chaque département à sa façon de travailler, par exemple un PPR prescrit peut être prescrit pendant 3 ans, au bout de la 3^e année la prescription n'est plus valable , c'est-à-dire qu'il faudrait faire une prolongation de la prescription le problème, c'est qu'il y a pleins de collectivités qui ne le font pas, mais qui parte du principe que bon si on n'a pas fait le PPR dans le temps imparti par les délais de prescription il est abrogé. Sauf que ce n'est pas vrai parce qu'il n'y a pas d'arrêté d'abrogation. Du coup il y a pleins de PPR qui sont prescrits depuis 2001 qui n'ont jamais vu le jour. Et ensuite ce qu'on fait, c'est le zonage, on remplit le document et on le met en forme dans le dossier.

-D'accord donc c'est un document vraiment complet

La question que je me pose, c'est en fait, tu dois le voir toi quand tu crées tes ERP puisque tu vas chercher dans des documents différents. Donc qu'est-ce que tu penses de la quantité de documents d'information.

-Je pense qu'en quantité on est plutôt bien, la seule chose qui manque, c'est qu'ils ne sont pas mis à jour, ou publiés. À Grenoble il y a le PPR Drac qui a été prescrit en 2019 jusqu'à la semaine dernière on n'avait pas les cartes sur le site alors que ça fait 3 ans que la prescription a été approuvée, ils viennent de prolonger la prescription parce qu'il n'ont pas réussi. Donc depuis 2019 on fait avec des éléments qui ne sont pas à jour. Et sinon après je pense que le vrai problème, c'est que chaque département fait comme il veut, qu'il n'y a pas une uniformité ou une homogénéisation dans les procédures .

Autre question que je me pose, comme tu es amené à chercher des informations sur peine de source, est-ce que parfois tu es amené à collaborer avec d'autres acteurs de l'information ?

Oui tout à fait, avec les mairies parfois pour poser des questions ou savoir si je peux avoir accès aux documents. Avec les DDT pour me renseigner sur la véracité et la fiabilité des documents

Et toi qu'est-ce que tu penses de ces documents, est-ce que les documents que tu crées est-ce qu'ils sont suffisamment compréhensibles pour le grand public ? Où est-ce que ce sont plutôt des documents à destination des professionnels ?

Moi, je pense qu'ils sont assez complets et assez compréhensibles dans l'ensemble. Je pense que le plus gros problème, c'est l'importance qu'on donne à ces documents, par exemple cet état des risques, c'est le document qu'on fait soit en tout premier au moment de la signature de la promesse de vente, soit à la fin à la signature. Donc c'est le document qui est un peu mis de côté par les notaires. Finalement ok, on donne un document, mais on enlève un peu la valeur informative qu'il a.

Je voulais voir un peu ton ressenti au-delà des ERP sur l'information préventive en général. D'après toi avec ton expérience, tu penses que le manque d'information de la population vient d'où ?

Je pense qu'il y a deux types d'information auxquelles les particuliers ont accès, c'est l'information qui leur est donnée par l'État et les collectivités territoriales et il y a des choses comme l'état des risques qui sont plutôt du côté volontaire. Le problème, c'est que l'état des risques par exemple à mon avis, c'est un document assez complet, mais il est fait seulement dans le cadre d'une transaction immobilière, donc s'il y a quelqu'un qui n'a jamais acheté ou loué une maison, il ne va jamais voir un état des risques. À mon avis, c'est là où on est en grande défaillance parce que déjà moi j'ai travaillé en mairie et j'ai travaillé sur les DICRIM et j'ai vu que les délais ne sont pas forcément respectés partout concerné la mise à jour des documents et aussi c'est lié aux enjeux politiques. Donc, je pense que le plus important serait d'essayer de sensibiliser les personnes en dehors de ces dispositifs. Par exemple, en plus de l'ERP, le DICRIM tout ça, à mon avis, les collectivités territoriales devraient aussi faire du porte-à-porte et informer les gens. Par exemple, je ne sais pas combien de gens à Grenoble sont informés par rapport au PPR prescrit la même chose à Lyon. Donc c'est plutôt ça, c'est l'information qui est diffusée de manière très ponctuelle, très précise et trop espacée dans le temps et ça ne rentre pas vraiment dans l'esprit collectif, il n'y pas de sensibilisation. Il n'est pas question de faire peur, c'est juste question d'informer les gens sur le fait qu'il faut juste être prêt.

Je reviens sur la question de l'information. On a vu ce problème, qui vient limiter l'information des populations.

Ce dont j'ai l'impression, c'est que oui, en fait, les municipalités etc ne font pas tout ce qu'il faut pour transmettre l'information et que ces documents font peut-être un peu peur aux gens. On voit qu'il y a de plus en plus des façons alternatives d'informer sur les risques avec des jeux de rôle, des pièces de théâtres et ce que tu penses que ça peut être un vecteur intéressant d'information, est-ce que tu penses à d'autres vecteurs ?

Je pense que ça permet de sortir de ce dispositif réglementaire qui entrave un peu le processus de partage de l'information. Le fait que ce soit ludique permet de toucher les jeunes populations qui sont l'avenir et souvent, ce sont les gens qui sont les plus éveillés face au risque et peuvent servir de cas de conscience pour les adultes. Quand j'étais à la mairie nous travaillons avec clés école, on n'a pas eu le step de trop en faire , mais on a quand même essayé de faire un recensement de ce qu'on avait comme moyens et sinon il y a un autre dispositif qui est plutôt dirigé vers les entrepôts ça s'appelle le POOMSE et en gros, c'est

comme un petit PCS qui est fait à l'échelle des entreprises, ce n'est pas obligatoire, c'est volontaire et ça permet de sensibiliser les gens sur les risques.

Entretien avec Ariane Pont, en charge du service accompagnement au pilotage des objectifs et des risques - Département de l'Isère

- Ariane Pont, moi je suis au département en charge d'un service qui s'appelle accompagnement au pilotage des objectifs et des risques. Dans ce service, on a deux missions principales, la première est l'accompagnement au pilotage des objectifs. Donc là, on est plutôt sur 4 missions, 4 thématiques principales, c'est le pilotage de projet, le pilotage par les indicateurs, le pilotage par les processus et le pilotage par les risques. Des risques plutôt internes à la collectivité. Alors c'est une première partie qui est très importante puisque c'est notre cœur de métier. Le deuxième volet qu'on a, c'est le secrétariat des CLI, sur les risques nucléaires. Donc, c'est une mission assez prenante parce qu'on est sur des choses qui sont très tournées sur l'externe, et très sensible, sur le risque nucléaire, c'est particulièrement sensible. Ce secrétariat, c'est un bien grand mot pour dire qu'on assure ces CLI, qui sont des instances qui sont dédiées à la stratégie départementale, depuis une loi de 2006 et qui a pour vocation de rassembler pour organiser. Ils échangent l'information autour de sites nucléaires, les élus locaux, les associations de protection de l'environnement, les experts et organisations syndicales. La mission des CLI, c'est l'information, la sensibilisation du public, des citoyens et l'organisation des débats autour de la sécurité autour des sites. Donc on est vraiment ancré dans le local. Donc, qu'est-ce qu'il se passe sur le site, quels sont les risques, qu'est-ce qu'on fait pour les prévenir, comment la population est bien informée, comment elle sait réagir.

- *Je me demandais votre rôle dans la diffusion de l'information sur les risques majeurs et donc, vos missions d'information tournent autour des CLI, c'est par vos missions sur les CLI que vous jouez un rôle d'acteur dans l'information préventive, c'est bien ça ?*

- Tout à fait oui, alors c'est vrai que moi je suis sur le nucléaire donc moi je n'aurais que les CLI je ne peux parler que du risque nucléaire, c'est vrai que le volet nucléaire est toujours un peu spécifique par rapport aux autres risques majeurs qui sont gérés.

Sur tous les risques majeurs, on a la DREAL. On a d'autres structures départementales émanant de l'Etat qui viennent là-dessus, et les CLI, c'est un peu spécifique parce que c'est donné à une collectivité territoriale, ce ne sont pas les services de l'Etat qui ont cette mission d'information.

- Je me demandais alors à votre échelle, comment est-ce que vous procédez, est-ce que vous élaborez des documents et comment est-ce que vous les diffusez et diffusez l'information.

-Nous on a de part la loi l'obligation de réunion donc on utilise ces occasions de rencontrer les élus pour diffuser de l'info y compris papier et être le relais des infos de la campagne des risques majeurs. On utilise aussi beaucoup les envois mail parce qu'on a une liste de diffusion pour en premier lieu être le relais des informations nationales. Pour autant, on est aussi à l'origine de diffusion en propre à la CLI alors c'est rare qu'on construise nous-mêmes les documents, c'est-à-dire c'est rare qu'on fasse un doc de bout en bout, par contre, c'est souvent le cas où on s'approprie le document donc typiquement on a une association nationale des CLI à laquelle on adhère qui souvent nous propose des documents types quo adaptés à la CLI concernés qu'on adapte et qu'on réédite et qu'on envoie ensuite.

Il y a aussi des documents qu'on fait nous, qui sont plus des documents à destinations des maires, type PowerPoint.

Là où on diffuse à la population, c'est que annuellement, on doit diffuser une lettre de la CLI, donc cette lettre. C'est un document à 4 pages qu'on envoie à tous les habitants du périmètre PPI . L'idée dans cette lettre, c'est à la fois de donner des informations sur le site nucléaire concerné et puis de mettre une focale sur ceux qui ont une activité particulière et ensuite de rappeler les grands messages, donc traditionnellement, on fait un petit rappel sur les pastilles d'iode. En ce moment, on est hyper sollicité sur les pastilles d'iode.

- Pourquoi ?

- Pour la crise en Ukraine, parce que tout le monde a entendu que le Tchernobyl était ..

Quand vous faites régulièrement des campagnes pour aller chercher des pastilles d'iode, personne n'y va et là, la trouille, vous avez du monde qui se bouscule pour aller chercher des pastilles.

- C'est intéressant parce que je pensais que ça ne se passait jamais dans ce sens que la population ne sollicite jamais la CLI..

- Alors si, les liens traditionnels qu'on a, ce sont plutôt les communes

En ce moment, comme ils ont peur, ils sollicitent aussi la CLI.

- Je reviens sur la question du document que vous diffusez et que vous utilisez

Comment ils se présentent , est-ce que vous avez par exemple des cartes, avec des périmètres à risque ?

- Oui, alors on a des cartes comme ça, on a généralement, on a toujours une carte avec la localisation. Je vais parler pour Saint-Alban, parce que c'est la centrale classique entre guillemets. Donc effectivement, on a une carte avec toutes les communes, leur périmètre, la localisation de la centrale, la phase réflexe à 2 km, les 0 les 20 km, on essaye d'être assez pédagogique. Et moi ce que j'ai essayé de créer puisqu'on intègre des nouveaux élus suite aux élections. J'ai créé des PowerPoint présentant le site et les CLI. Alors qui n'a pas vocation grand public, mais les élus peuvent s'en emparer.

Nous, on part du principe que le maire en tant que gestionnaire local de la crise, le représentant de l'état aura un rôle à jouer en cas de crise ont , c'est vrai qu'on adresse principalement aux communes, dans l'espoir aussi qu'il retransmette l'information aux habitants, mais bon , c'est toujours le même problème que là typiquement on vient de voir les chiffres de la campagne de distribution d'iode qui a été faite en 2019 2020 pour les communes du PPI 10 à 20 km et c'est très très mauvais , parce que les habitants ne s'emparent pas du sujet, on ne peut pas dire que ce soit très compliqué parce qu'ils reçoivent un bond de retrait pour aller chercher des comprimés en pharmacie donc vous allez toujours en pharmacie une fois dans l'année. Ils ont besoin de rien normalement même s'ils n'ont pas le bon , ils peuvent aller en pharmacie et on leur donne les comprimés gratuitement et donc les chiffres sont tombés , on est à 23 % de taux de retrait pour les particuliers donc c'est catastrophique par rapport à l'énergie déployée pour envoyer ces bons de retrait, pour former et informer les maires les pharmacies et malgré le relai que font les communes parce que je

suis sûr que les communs se font le relai de ces infos et sur des gens hyper concerné , c'est-à-dire sur des gens concernés sur les km donc qui n'est pas hyper loin des sites quoi.

- La question que je me pose , c'est finalement ça ne peut pas être une question de fainéantise est ce que la population a peur de ces comprimés ou préfère être dans le dénis

- Alors c'est vraiment mon avis personnel, mais voilà moi, j'ai l'impression qu'il y a une espèce de politique de l'autruche, c'est que si je ne vois pas le risque il ne va pas arriver après je ne sais pas si pour toutes les personnes , c'est le cas , mais ces campagnes nationales qui font plein de grands renforts d'article dans les journaux.

Franchement , je pense qu'ils n'ont pas loupé l'info donc est qu'ils se disent ca ne m'arrivera pas donc je n'y vais pas. Est-ce qu'il s'en fiche, ils se disent ca ne sert à rien , on meurt tous , c'est un peu caricatural, je ne saurai pas vous dire , mais moi j'en arrive à un moment où ça fait la 3ème campagne de distribution d'iode que je vis et les taux sont toujours à peu près au même niveau et je me dis qu'il y a un moment est qu'il ne fallait pas envoyer à domicile . Au moins, là, on est sûr qu'ils l'ont. L'information ne passe pas en faite et nous la CLI on a une réunion publique tous les ans, on fait de l'info dans le journal municipal, on met des liens pour qu'elle soit en visio et que les gens puissent participer, les gens ne viennent pas , donc je pense qu'il faut inventer des nouvelles choses pour toucher la population si ont veut vraiment persister à toucher la population dans son ensemble parce que les moyens d'information traditionnels ne passent pas ne marchent pas.

- C'est un petit peu l'intuition que j'ai . Qu'il y a plein d'initiatives, on fait tout pour que l'information soit accessible, il suffit de se présenter en mairie pour obtenir le dicrim même sur internet et pourtant quand on demande, s'il y a une sirène qui retentit est ce que vous avez reconnaître le signale, imaginons qu'il y ai une sirène qui retentissent le premier mercredi du mois est ce que vous savez distinguer l'exercice de la vraie sirène et surtout quoi faire . J'ai un petit peu le sentiment que si on ne va pas donner dans la main de la population l'information, ils ne cherchent pas à s'en saisir.

- oui oui , après je ne saurais pas quoi vous dire, mais en France il y a une vraie question sur la culture du risque , on a un vrai sujet sur la culture du risque et c'est incroyable parce que quand vous regardez au Japon ils font des exercices tous les temps et tous les enfants savent ce qu'il faut faire et finalement en France même les alertes incendie on en fait relativement

peur et tout le monde et perdu quand il y a une sirène qui retentit . Même au département les alerte incendie ont dû en faire 3 depuis que je suis là et ça fait 10 ans que je suis là et du coup les gens sont complètement perdus et alors ça introduit l'aspect inverse c'est-à-dire que la dernière fois il y a eu des essais des sirènes saip à Grenoble et en gros on était en réunion et tout le monde s'est affolé en disant ce n'est pas le premier mercredi du mois n ca veut dire quoi . *c'est exactement ce que vous partagiez personne ne sait que faire du coup sa creer une espèce de panique de stress et du coup les gens ne sont plus rationnels dans ce moment-là et moi je pars vraiment du principe qu'il faudrait vraiment tester test a fond tout le temps pour que quand la crise arrive au moins il y ait des réflexes qui soigne ancre , on sait qu'on fera n'importe quoi en temps de crise , on sait que les populations vous avez beau répéter 5000 fois qu'il ne faut pas aller chercher les enfants à l'école il y en aura qui iront chercher leur enfant

mais à un moment je pense que je suis assez vindicative auprès de la préfecture qui refuse systématiquement de faire d'exercice de la centrale de saint alban avec la population, pour moi, c'est une erreur fatale de faire ca parce que ca veut dire que vo jouer toujours avec les mêmes acteurs qui connaissent déjà la crise ces gens-là, ils baignent dedans tout le temps donc ce n'est pas eux qu'il faut former, alors par contre ça veut dire, préparer, informer . mais je reste persuadé qu'il faut assumer le fait de dire tel jour qu'il y a un exercice des populations quitte à ce que dans la zone ppi ce soit un jour férié, mais il faut jouer c'est truc là sinon la population ce n'est pas concert pour elle. si elle avait des exercices réguliers tous les 5 ans la du coup toute suite il y aurait des liens qui se feraient, en se disant on a vécu un truc et puis c'est rassurant. moi je pars du principe que c'est plutôt rassurant d'avoir vécu le truc plusieurs fois et d'être plutôt à l'aise avec l'exercice parce que si j'arrive ne vous êtes pas complètement en panique

même si le comportement ne serait pas totalement adapté il y aura quelques Souvenirs il y aura des reflex et même si c'est ça sera déjà pas mal

Mais les services de l'État sont tres tres ils refusent complètement parc seuil ne veulent pas désorganiser la vie de la population . on est quand même sûr dans le nucléaire sur des populations qui vivent avec un vrai risque près de chez eux donc à un moment il vaut mieux se le dire et en être conscient plutôt que de faire l'autruche. Et coup je pense que ça renforce la défiance et la population parce que ca renforce la dimension d'on ne nous dit rien on nous cache des choses et c'est très compliqué au niveau de la cli d'être dans l'entre deux parce qu'on comprend qu'il ne puissent pas communiquer surtout par ce qui y a des secrets défense,

mais la cli c'est aussi un constat ou on se dit les choses moi j'ai bcp de chance puisqu'en Isère les exploitants sont très transparents et ça ça tient beaucoup aux instances dirigeantes de la centrale moi j'ai la chance d'avoir des directeurs de site qui voient la cli comme une vraie instance de dialogue et pas comme une contrainte si comme quelque chose ou on leur tire les vers du nez donc moi ils transmettent beaucoup d'info et c'est assez riche

- ce que je comprends, c'est que vous collaboriez avec beaucoup d'autres acteurs du territoire pour construire cette démarche . L'acteur que je n'ai pas encore entendu dans nos échanges, c'est la structure associative qui peuvent permettre d'avoir une transmission alternative d'information donc est ce que ca vous arrive de travail avec des collectifs d'infraction ce genre de choses

- oui alors les associations et protection de l'environnement ont membre de la cli, certain sont juste des associations de protection de l'environnement et d'autres ont un volet information, transmission d'info.

- Il faut rendre l'information accessible et compréhensible pour le grand public mais sans trop vulgariser non plus ?

- Oui il ne faut pas tomber dans la simplicité et dans le fait que généralement dit vous nous prenez pour des jambons ou vous nous cachez des choses

-Je me demandais ce que vous collaborez avec des acteurs plus centrés sur des missions d'information comme l'irma ou l'afpcn

- Alors l'afpc non on a jamais collaboré avec eux . Pour les communes oui parce qu'on est en partenariat avec le département. On les subventionne chaque année et dans le cadre de cette subvention on a d'une convention de subventionnement qui décrit des actions en contrepartie de la subvention qu'il verse l'irma doit nous mettre à disposition certaine prestation. Dans ce cadre là, ils ont beaucoup de choses à dire sur les risques majeurs et ils ont aussi un volet sur les risques nucléaire . cette année une formation sur le pcs la sûreté nucléaire , mais on a agrémenté cela de deux autre modules avec l'irma qui sont un modèle de teste du pcs et à côtés on a une formation de média training pour les élus ,.

- *Je n'ai pas bien compris le dernier point du media training c'est pour les élus c'est ca ?*

- Oui c'est pour les élus et c'est de la mise en pratique, en gros c'est des aspects théoriques sur comment prendre la parole devant des journalistes et de la mise en pratique.

- *Sur quelle sujet ?*

- Par exemple, il y a une crise nucléaire, le journal local vient à la mairie et dit est ce qu'on fait une interview du maire et du coup il faut qu'il arrive à répondre de manière construite.

- *C'est vrai que c'est quelque chose à quoi je n'avais pas pensé mais il est important de donner une information qui va être comprise par tous au moment de la crise*

- Exactement donc vraiment l'idée c'est vraiment de se dire comment est ce qu'on répond à des médias qui viennent vous solliciter sur des sujets que les maires ne maîtrisent pas vraiment parce que ce n'est pas leur sujet principal. C'est hyper anxiogène donc il faut donner la bonne info au bon moment, il faut aussi éviter de donner certaines infos pas pour les cacher mais parce qu'elle créerait une panique et qu'on a pas la réponse. C'est vraiment de la communication de crise en fait et c'est très sensible donc on essaye de rendre les maires plus à l'aise si ils sont sollicités donc c'est un parcours de formation que l'on a monté en collaboration avec l'irma

- *Toujours sur cette question des documents, alors les documents concernant les cli ne sont pas des documents réglementaires c'est ca ?*

- Ca dépend de quel document

- *Au-delà du PPRT il n'y a pas d'autre document réglementaire sur la question des risques nucléaire ?*

- Le ppi

- Plan particulier d'intervention, donc c'est la même chose que le pprt mais sur le volet nucléaire . Il est réalisé par les services de la préfecture.

- J'ai l'impression qu'il y a beaucoup de document, des documents de planification que la population ne consulte pas forcément, il y a les documents un peu plus vulgarisés à destination de la population, il y a des lettres, des réunions d'information, j'essaye de chercher le point qu'il pourrait y avoir un blocage et mon hypothèse est la quantité de document, est qu'on a pas trop de document d'information et on ne sait donc plus où chercher l'info

alors que j'en ai, il n'y a certainement pas une seule raison et je pense que celle-là fait partie de la liste de raisons . Mais je pense que dans la proportion de gens que ça concerne, j'ai l'impression qu'on est plus sur une grosse proportion de gens que ça n'intéresse pas, qui n'ont pas cherché l'info plus que ceux qui vont la chercher, mais qui en trouvent trop et donc se perdent aux seins de l'info

après je ne dis pas que ce n'est pas le cas, il y a sans doute de gens qui se perdent au milieu de tout ça . Mais je pense qu'en France, s'aurait peur d'être de creuser l'influence de l'accident de Tchernobyl sur la population française . C'est quelque chose qui revient énormément quand vous entendez des gens, c'est encore très très frais dans les mémoires, et en plus réactiver avec la crise en Ukraine . Et je pense qu'il y a eu quelque chose qui s'est passé à ce moment-là, c'est-à- dire qu'il y a eu du vrai mensonge de la part des autorités. Je crois que dans l'esprit de beaucoup de gens ils ont intégré le fait que sur le nucléaire on ne disait que des mensonges et du coup il y a un peu cette réticence-là à aller chercher de l'info puisque de toute façon elle est fausse , parce qu'il y a aussi un lobby du nucléaire et qui ont certainement une influence et qui du coup font que les gens se disent, ce n'est pas la peine d'aller chercher de l'info là-dessus parce que de toute façon elle est fausse.

- J'ai l'impression que sur cette question du nucléaire en particulier, ce sera peut-être aussi le cas avec les autres risques, le problème de l'information ne réside pas tant dans la manière d'informer, mais plutôt dans ce problème de confiance et de contenu de l'information.

Risques,

- Oui, il y a très clairement et parce que pendant des années, il y eu un black out sur ces questions. L'incident de st Laurent les eaux, le plus grave incident en France, on est arrivé à une fusion des réacteurs, alors on n'est pas arrivé à l'explosion, ce n'est pas négligeable . Cet

incident-là a lieu et le gouvernement n'a pas dit qu'il y eu une fusion du réacteur . Et ça quand vous le savez, après au bout de 20, 30 ans ça finit par sortir . Et ça encore, c'est de la communication de crise et très clairement ça participe et il y a eu pleins à petit événement comme ça, ça qui a fait pour plusieurs raisons, les gouvernements n'ont pas donné les bonnes infos, n'ont pas donné des infos fiables, on a laissé dire des fausses infos. Ça, ça participe au fait qu'il n'y a plus de confiance sur ces sujets et n'importe quelle info que vous pourrez apporter voilà . Typiquement là sur l'Ukraine n'a aucun moment il y a une communication officielle qui dit voilà ce qu'ils passent en Ukraine, les comprimés d'iode, c'est très bien, mais ça ne sert à rien dans un cas comme ça, et qui explique simplement le pourquoi.

- Si j'ai bien compris en faisant un petit peu le résumé, un des points qui m'intéressait, c'était de savoir les freins que vous rencontrez vous dans votre mission d'information , je crois avoir compris qu'il y a d'une part ce problème de confiance , il y a aussi le manque de réactivité de la population. Est-ce qu'il y a d'autres choses peut être plus techniques qui vous empêchent de mener à bien votre mission.

- Il y a une vraie question sur cette histoire de pédagogie et de vulgarisation, c'est très compliqué dans des domaines comme ça de trouver le bon niveau d'expertise et de détail pour ne pas noyer, mais en même temps ne pas être trop simpliste , ça je pense que c'est un vrai souci , et les intervenants qui arrivent à faire cette synthèse entre de l'expertise et de la vulgarisation, ce n'est pas facile à trouver ; C'est un vrai sujet et pour ça il faut du temps et se temps , il faut s'approprier la matière parce qu'elle est technique et c'est vrai que je pense que toutes les communes ne sont pas équipées même en termes de personnel ou d'élu il y a des communes avec un service dédié au risque et qui devient un peu experte du domaine la petite commune franchement, c'est compliqué pour elles. Et ça fait partie des ressources supplémentaires . Là par exemple, on les accompagne à l'écriture des PCS la plupart, c'est dur pour eux, c'est compliqué, pourtant ça n'as pas l'air, mais rien que de leur dire, vous devez avoir un psc parce que vous faites partie d'un périmètre ppi, et un dicrim et le dicrim il doit être hyper complet et compréhensible pour la population donc ce n'est pas le pcs. Il ne peuvent pas être expert donc soit-on se dit qu'on accepte ça et du coup, c'est l'état qui reprend une mission, soit si on veut vraiment que le maire joue son rôle de gestion de la crise au niveau local, il faut prendre ce temps de les former par ce que les maires ça change.

Entretien avec Guilhem Dupuis de l'Institut des Risques Majeurs

- Je suis Guilhem Dupuis de l'Irma à Grenoble et à l'irma je m'occupe plus particulièrement de ce qui est exercices entraînement notamment pour les communes et je m'occupe également du réseau d'experts , ca veut dire globalement organiser des évènements, de mettre en réseaux des collectivités, des professionnels et autre et je participe à différents projets pour l'institut l'accompagne des collectivités.

Donc moi je suis arrivé début 2019 à l'irma et donc l'irma pour le présenter c'est une association loi 1901 qui a été fondée il y a plus de 30 ans qui travail sur la thématique des risques majeurs et de la gestion de crise et donc qui travail notamment avec les collectivités dans l'objectif d'améliorer la prévention des risques et globalement en termes d'actions et de moyens ça passe par des actions de formation notamment de sels et des agents des communes de l'entraînement, des exercices, on a également un centre de ressource et de documentation dans une bibliothèque un site web. On recense et on fait de la veille pour diffuser nos réseaux. On édite différentes ressources sur notre site web , des dossiers thématiques, des documents, des rapports. On fait de la vidéo des films, des reportages et on fait de la photo, on a une photothèque , quand il y a des événements important en France on intervient pour alimenter la photothèque et derrière permettre d'utiliser ces photos dans le cadre de l'information, de la mémoire des risques ou pour des reportages et documents .

Après on aura différentes actions en fonction des demandes des territoires, on travaille beaucoup avec les collectivités, avec les acteurs de la prévention des risques les dreal etc .

Et on participe à des actions d'information préventives, que ce soit en direct c'est-à-dire un stand dans un événement ou en indirect ou on va aider les collectivités à monter des actions, ce qui est plus notre crédo

Globalement l'irma c'est une association et les membres, les adhérents c'est des collectivités, des syndicats ,des acteurs de la recherche, des laboratoires, des universités d'autre d'associations etc

L'objectif est donc que l'irma fasse un réseau d'adhérents qui s'intéressent à la question des risques mais sous différents angles ce qui permet de porter des messages communs et surtout de tenir comptes des attentes des besoins et des regards de chacun ca permet aussi de faire dialoguer les gens et de mettre en contacte des gens et des actions avec des acteurs qui se parlent pas toujours ou ont parfois des intérêts divergents .

Nos actions sont notamment soutenues c'est-à-dire qu'on est en partie subventionné historiquement par différents acteurs notamment l'état au travers de la dreal auvergne rhône alpes.

De même, on est soutenu par la région Auvergne Rhône Alpes. On est également soutenu par le département de l'Isère et on est également soutenu par différentes collectivités, notamment Grenoble Alpes métropole souvent, c'est pour de la formation pour les communes, pareil pour le grand Lyon de la même manière et après on peut voir des subventions plus ponctuelles par exemple de la ville de Grenoble . On travaille majoritairement en Auvergne Rhône Alpes

mais on se développe au national on publie la revue risque info , les mairies peuvent nous appeler de partout en France pour nous demander des conseils .

- J'ai cru comprendre qu'il y avait pas mal de dispositifs qui étaient mis en place et je me demande qu'est ce qui fonctionne le mieux selon vous, est ce que vous avez l'impression qu'il y a un type de dispositif qui a plus de succès auprès du public, de même auprès des collectivités ? est ce qu'il y en a qui sont difficiles à mettre en place aussi ?

- alors vraiment en terme d'outil d'information préventive

globalement, nous ce que l'on remarque ça vaut pas un constat scientifique, mais c'est un constat empirique de terrain, ce qu'on remarque c'est qu'elles discrim ça déjà on remarque que ça ne marche pas très va bien et vous l'avez vu quand vous avez fait votre travail avec civile. Il y a déjà un monde entre les communes qui ont un discrim et celle qui en n'ont pas enduit celle qui ont des discrim parfois il est diffusé et puis ensuite pendant 10 ans il n'y a plus rien , ce n'est pas toujours à jour. Souvent il y a des discrim diffus qui ne sont pas beaux, incomplets, pas lisibles . Donc déjà la partie discrim c'est un outils super important parce que c'est un outil qui permet à la commune de communiquer avec ses habitants mais voilà ça demande un savoir faire, de la technicité , il faut certes connaître les risques mais il faut aussi être un communicant pour faire un document pareil. c'est pas toujours bien fait et puis c'est pas assez à jour, pas assez diffusé, il faut un budget. Du coup ça c'est un outil politique qui est très important qui pourrait être très efficace parce que ça permet d'être vraiment au contact au niveau local avec l'habitant, mais ça a du mal à être très efficace parce que ça a du mal à être très bien fait, très à jour, très bien diffusé .

Il y a des collectivités où ça va très bien marché parce qu'il y a une volonté de mettre à jour etc mais même après la question et qu'est ce qui est fait quand ça arrive chez les gens.

Ensuite, il y a une autre obligation qui est d'y faire des réunions publiques d'information pour communiquer régulièrement sur les risques auprès des habitants . Alors que globalement le constat c'est que c n'existe quasiment pas . Il y a très peu de collectivités qui les font quand elles les font au format réunion publique il n'y personne sauf si elles ont mis le paquet ce qui est rare. Mais moi le permis je ne vais pas aux réunions publiques, parce que j'ai pas l'info parce que ça ne m'intéresse pas forcément, parce que j'ai d'autres choses à faire parce que voilà ce n'est pas le bon horaire . On ne peut pas reprocher au maire de les faire et qu'il y ai pardonné . c'est un truc qui a du mal à mobiliser

Des fois ils utilisent d'autres formats ils vont faire une exposition, un truc un peu plus ludique ou interactif , la déjà on sent on constate que ça marche un peu mieux parce que souvent c'est pas que le citoyen doit se déplacer pour aller voir quelques chose c'est qu'il va faire quelque chose dans sa vie quotidienne et la il va rencontrer l'information préventive . Typiquement l'exposition risques majeurs qu'on a mis à la bibliothèque municipale ça marche parce que les gens vont à la bibliothèque et il croise l'expo, ils ne vont pas tout lire, mais ils vont voir des choses .Du coup ça ne nécessite pas un engagement de la part du citoyen . Ce qui peut poser question sur la responsabilisation ou pas du citoyen c'est à dire est ce que c'est un citoyen responsable qui se sent responsabilisé et qui veut s'informer sur les risques mais comme il

pourrait s'informer sur l'économie l'urbanisme la culture . Ca c'est un autre débat et en fait le coton a du mal à se mobiliser sur plein de sujets .

Nous ce qu'on observe c'est plutôt que les truc un peu innovant qui on une valeur ajouté , participative, culturel ca marche mais souvent se mobilise des pièces de théâtre mais la difficulté c'est que quand on organise des séances de ces actions la en faisant de la com un peu classique on a pas grand monde .Par contre quand on va mettre en place les actions et chercher un public un peu particulier cible . Par exemple, on va chercher les publics d'un établissement particulier sur le moment du travail, ça marche parce que c'est sur le test de travail et on leur dit d'y aller . Mais il faut se mettre d'accord avec un établissement. La ça marche et les gens vivent la pièce il profite ils apprennent .

Donc ca c'est un format qui est intéressant, mais c'est dur de faire venir les gens et souvent les gens qui viennent c'est les meme et c'est de personne déjà très investie dans la vie culturelle et évènementiel local . C'est un public limité, c'est deja ca mais ya toujours des publics qui sont très dur à mobiliser, pour pleins de raisons, sociale , géographique, d'âge.

La vidéo, c'est un truc qui peut marcher, mais c'est pareil, les vidéos peuvent être très bien faites mais ça reste dans un petit milieu et les gens ont du mal à venir .

Et ducoup la difficulté va être de faire se rencontrer la vidéo et les personnes Après il y a la possibilité de passer par les médias plus mainstream , la télé, le journal local etc. Et la c'est la question de réussir à impliquer les media, c'est pas évident non plus . De la a ce qu'il fasse des émissions sur le sujet je ne l'ai pas vu souvent .

- Pourquoi on a pas des campagnes de prévention à la télé sur les bons gestes . On a a sur pleins de sujet, la sécurité routière, le covid.

La en fait, ces campagnes nationales c'est une décision politique nationale parce qu' il faut mettre de l'argent et du temps, et si on fait une campagne sur les risques majeurs ça veut dire qu'on ne fait pas une campagne en même temps sur la grippe ou sur autre chose .

C'est discuté en ce moment parce qu'il y a un plan tous résilient face aux risques et il y a une discussion avec les acteurs pour mener une vraie campagne, un peu comme la sécurité routière, une vraie campagne de communication au niveau national .

C'est pas encore fait parce que derrière il va falloir aller convaincre les chaînes de télé , créer du sport et mettre de l'argent . Mais il y a peut-être une volonté qui se dégage.

Après on avait également d'autres outils qui émergent mais qui ont du mal à se faire leur place c'est des jeux vidéo . Souvent c'est des cours jeux c'est pas le studio ubisoft c'est des choses qui existent qui se développent en en voit de temps en temps . DOnc la on peut se poser la question de la quantité d'énergie et d'argent investi vs la quantité de personne touche et l'efficacité . Parce qu' au-delà de toucher les gens, ce qui est intéressant c'est de regarder ce qu'ils en ont retenu.

Tous les truc un peu formel ça marche pas

- *Mais est ce que c'est documents en faite sont adaptés à la population est qu'ils sont suffisamment compréhensible facile d'accès*

- C'est ça la question, c'est-à-dire qu'il y a plusieurs problèmes dont celui de l'adaptation de ces documents . Par exemple l'ail moi j'ai acheté un appartement il y quelques années mais le notaire il me dit des bêtises sur l'idéal avant que j'ai loué un appart ça a été passé comme ça j'ai paraphé mais comme j'ai paraphé le reste. On regarde pas

Au-delà du fait que déjà on lit pas , le notaire ne sont pas formés à ça même s'il y a eu des actions pour les former mais bon il faut le faire tous les ans . Mais en plus quand on lit l'ail c'est pas clair et c'est pas forcément ce qu'on veut s'avoir, je suis en zone inondable mais ok, qu'est ce que ça veut dire , j'ai combien deux centimètres d'eau. En fait les informations sont très administratives.

Globalement ce qui marche bien c'est quand on a un public défini qu'on lui propose une activité un peu innovante ça marche. Ou un truc de la vie quotidienne ou les gens ne viennent pas parler de risque et on leur parle de risque en les attrapant ça peut marcher .

- *La ce que je constate un peu pu , j'ai l'impression que dans votre mission d'information le plus gros problème c'est la difficulté de la population parc eue temps qu'on va pas donner directement l'information personne ne va la chercher donc est ce que c'est votre difficulté principale ou est ce que vous rencontrez d'autres difficultés dans b=votre mission d'information,*

- Alors oui effectivement mobiliser la population c'est pas évidemment

Le deuxième contrat, c'est qu'il faut mobiliser ceux qui sont censés faire des choses . Notre travail c'est aussi d'aller mobiliser les communes,les interco pour leur dire oh il faut faire de choses, vous avez des obligations. et la petite commune du fin fond de l'agglo.

Le maire est légitime pour parler à sa population. Il y a un sentiment de manque de confiance des populations dans l'institution pour les informer . On a l'impression que si on ne leur dit pas on leur cache des choses,

- *Est ce que vous avez aussi dans vos missions ressenti un manque de confiance , à la fois de la population et peut être aussi des collectivités .*

- Plus ça va moins il y a confiance dans l'état , et plus il se passe des choses plus ça vient aggraver la situation, par exemple le covid et la communication qui a parfois sète discutable sur certains points font que le citoyen quand le ministre de la Santé va dire quelque chose, il n'y croit plus . Donc en fait, c'est qu'ils n'ont plus confiance en lui. A partir de là ça veut dire que n'importe quel message qui viendra de l'état on n'aura pas confiance donc le jour où l'Etat fait de l'information on a moins confiance et ça, c'est risqué.

SEANCE 1			
Quelles émotions avez-vous ressenties durant et à l'issue de cette expérience ?	Avez-vous appris quelque chose ? Si oui, quoi ?	Cette expérience vous a t elle permis de deconstruire de fausses croyances sur les RM et les comportements à adopter ? Si oui lesquelles?	Vous sentez vous pret à faire face à un phénomène majeur ?
Stress, anxiété	Non	Que chaque personne est différente et a une réaction différente	Oui, calme patience et ne pas se laisser influencer
En immersion, dans la situation	Non	Non	Oui
Ennuie, intéressé, en immersion	Non	Non	Oui
Pas d'émotions	Non	Non car j'ai déjà vécu ce genre de situation	Oui et non cela depend de la situation , où l'on se trouve et avec qui
SEANCE 2			
Quelles émotions avez-vous ressenties durant et à l'issue de cette expérience ?	Avez-vous appris quelque chose ? Si oui, quoi ?	Cette expérience vous a t elle permis de deconstruire de fausses croyances sur les RM et les comportements à adopter ? Si oui lesquelles?	Vous sentez vous pret à faire face à un phénomène majeur ?
Captivée, concentrée	oui, attention à l'eau du robinet	oui, que un RM touche à beaucoup de sujets ce n'est pas juste par exemple de l'eau qui entre dans la maison	oui , essayer d'appliquer les consignes
Peur, attente, curiosité	non	pas vraiment de fausses croyances	non
Angoisse, doutes	oui, plusieurs comportements dangereux	oui, qu'on peut etre un danger pour les autres, je m'identifie au voisin insistant	non mais donne envie de se preparer en s'informant